

l'éducation



J.B.P. Molière.

26 octobre 1978

n° 365 ■ 4 F

quid 79

**Des milliers de réponses instantanées
aux questions que vous vous posez...
et à celles que l'on vous pose
QUID 79 vous les fournit.**

Pour en savoir plus dans tous les domaines :
histoire, religions, arts, sciences, politique,
économie, finances, salaires, sports, spectacles,
enseignement, transports, armée...

- **Un instrument de travail indispensable pour tout exposé.**
- **Une mémoire de secours.**
- **Une encyclopédie annuelle en prise directe avec l'actualité.**
- **Une banque d'informations à portée de la main.**
- **De quoi satisfaire toutes les curiosités.**

QUID 79 : 1 664 pages - 100,00 F



l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 4 F
le numéro spécial : 6 F
Abonnement annuel : France 90 F
étranger 120 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2 F en timbres.

une semaine après l'autre

- 2 le moral des ministres, par Maurice Guillot
- 3 la rentrée prolongée des parents, par Nicole Gauthier
- 5 que se passe-t-il ?

cette école innombrable

- 6 on ne fait pas les poutres avec des roseaux, par Robert Mandra
- 10 régions : le musée sous la mer, par Paul Juif

à votre service

- 15 l'éducation a retenu pour vous cette semaine
- 16 textes officiels : vous lirez au B.O.
- 16 vous avez la réponse, par René Guy
- 17 documentation : parmi les nouveautés, par Pierre Ferran, Geneviève Lefort, François Mariet et Louis Porcher ; à propos de la Révolution française, par Jean-Noël Luc
- 19 CNDP : la RTS vous propose
- 20 audiovisuel : les matériels / 6 — les boîtiers de fondu enchainé, par Jean-Luc Michel
- 21 sur votre agenda

Molière, une ressource imaginaire

- 24 cet inconnu parmi nous, par Pierre-Bernard Marquet
- 26 des regards différents, par Raymond Laubreaux
- 30 quel Molière ? par Etienne Fuzellier
- 32 en attendant Molière, par Josane Duranteau

- 34 mots croisés — échecs

photos — couverture, p. 24 et 33 : Roger-Viollet ; p. 7 : Pierre Michaud ; p. 10 : J.-C. Négrel ; p. 23 et 25 : Harlingue/Viollet ; p. 27 : Bernard et Yves Gallois ; p. 29 : Sabine Strosser

le moral des ministres

LA RECESSION ECONOMIQUE avec sa conséquence directe, la stabilisation des budgets, et la montée dramatique du chômage des jeunes, ont été la trame des deux journées de travail que viennent de tenir à Paris, les 19 et 20 octobre, les vingt-quatre ministres de l'Education des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) auxquels s'était joint celui de la Yougoslavie.

Comment améliorer la qualité de l'éducation en général et continuer à élargir l'accès aux possibilités d'éducation dans un contexte d'incertitude économique et de changement structurel ? Comment renforcer le rôle que l'éducation peut jouer pour préparer les jeunes à la vie active et leur faciliter l'accès à l'emploi ? ont été les deux grandes questions de cette rencontre.

« C'est une première importante », a déclaré le président de la conférence, Aaron Païs, ministre de l'Education et de la Science des Pays-Bas, en annonçant que ces confrontations seraient renouvelées.

Certainement, mais on peut toutefois s'étonner que cette première rencontre ait été le fruit d'une situation difficile unanimement reconnue par les participants, apparaissant comme un ultime recours pour nos systèmes éducatifs mis à mal et non pas comme l'échange serein et profitable auquel l'éducation pourrait prétendre.

Le formidable essor des années 60 qui ont vu dans les pays de l'OCDE les effectifs augmenter de plus de 50 % dans l'enseignement secondaire, et doubler dans le supérieur, les dépenses affectées à l'enseignement s'accroître en moyenne de 15 % par an en valeur courante et le corps enseignant augmenter d'environ 30 %, fut sensiblement freiné dès 1970, à la fois par la crise économique et la tendance démographique. Depuis cette date, dans plusieurs pays le nombre des naissances a diminué de 5,4 % par an et, actuellement, deux tiers des pays membres se trouvent au-dessous du seuil de renouvellement des générations. Trois quarts des pays membres ont déjà vu fléchir leurs effectifs dans l'enseignement obligatoire et l'Organisation estime, qu'en 1980, ces chiffres auront encore baissé de 15 % par rapport à ceux de 1975. Par ailleurs, dans nombre de ces pays, le chômage dans la tranche des seize/dix-neuf ans atteint le double ou le triple de la moyenne nationale. Ces quelques chiffres sommaires donnent une idée de

l'urgence de réflexion et de recherche de solutions qui a présidé à cette table ronde.

Les ministres n'ont d'ailleurs, semble-t-il, guère ménagé leur peine, échangeant points de vue et expériences, consultant représentants des employeurs et des syndicats, cherchant dans toutes les formules expérimentées le remède à leurs, à nos maux. Le ministre des Pays-Bas n'a pas caché qu'il allait tenter d'intégrer dans le système de son pays une restructuration de l'enseignement supérieur avec de nouveaux types d'enseignement, telle qu'elle est mise en place actuellement aux USA. Jaakko Itälä, ministre finlandais et vice-président de la conférence, veut tenter d'ouvrir de nouvelles voies entre enseignements professionnel et supérieur. Le plan britannique qui autorise tout jeune, quel que soit son niveau, dès qu'il a été chômeur durant six semaines, à reprendre un programme d'enseignement technologique ou d'études, a retenu particulièrement l'attention. Pour sa part, le ministre français, Christian Beullac, a mis l'accent sur la nécessité d'un enseignement élémentaire de qualité et sur la formation professionnelle, en insistant sur les nécessités de « redéploiement » et le fait que stabilisation d'un budget ne signifie pas immobilisme.

Cet échange, ce grand dialogue, aura sans doute plus d'effets que l'inévitable chapelet de vœux pieux inhérent à ce type de réunion : promouvoir l'amélioration continue des niveaux d'éducation ; faire, des écoles, des communautés vivantes ; améliorer la formation professionnelle des enseignants ; réaliser l'égalité entre jeunes gens et jeunes filles ; adopter des mesures pour les travailleurs migrants et leurs enfants ; promouvoir l'égalité des chances pour les groupes défavorisés ; rechercher le meilleur équilibre entre formations générale et professionnelle ; stimuler le développement de l'éducation récurrente ; faciliter l'insertion de tous les jeunes dans la vie professionnelle, etc. — et qu'il n'est cependant pas inutile de ressasser.

A l'issue de la conférence, le président Aaron Païs devait dire que celle-ci avait permis « d'améliorer le moral des ministres ». Alors que les responsables n'ont pu prévoir la situation alarmante présente — et la tenue de cette conférence en est en quelque sorte l'aveu —, il convient maintenant de ne pas oublier le moral des jeunes d'aujourd'hui.

Maurice Guillot

la rentrée prolongée

des parents

Plus d'un mois après la rentrée, les parents se font encore entendre dans les écoles maternelles et élémentaires, les lycées et les collèges. Des deux grandes fédérations, l'une, la PEEP, a basé son action sur la nécessité de modifier l'année scolaire pour améliorer les rythmes de la vie de l'enfant ; l'autre, la Fédération Cornec, a tenu à faire le point des revendications des parents en réunissant les présidents des conseils départementaux de parents d'élèves.

BEUCOUP d'écoles vivent encore en situation anormale, provoquant parfois la colère des parents, déterminés à agir pour obtenir ici la création de postes, là la nomination de professeurs, ou là encore un meilleur équipement ou des conditions de sécurité plus satisfaisantes.

Ces « bavures », difficiles à dénombrer, ont surpris essentiellement par leur durée. Pouvoirs publics et administration se sont souvent trouvés devant des parents très sensibilisés aux conditions de scolarité de leurs enfants, et décidés à agir, localement, pour que ceux-ci puissent commencer l'année scolaire dans de bonnes conditions. Ces actions, de types très divers, ont parfois même revêtu des formes de violence désavouées ensuite par les associations de parents d'élèves. Bien souvent, les parents — soutenus ou non par les enseignants — ont remplacé les délégations à l'inspection académique ou au rectorat par des formes d'action plus radicales, plus spectaculaires aussi. Ils ont occupé des écoles pour protester contre des suppressions de postes ou le manque d'enseignants. Ils ont « séquestré » — mais le plus souvent symboliquement, à une ou deux exceptions près — des enseignants ou directeurs d'établissement. Ou encore, comme cela s'est fait en particulier dans le Finis-

tère, ils ont ouvert des « classes sauvages » en affectant d'office des normaliens sans poste ou des instituteurs mutés sur des classes qui n'étaient pas, et pour la plupart ne sont toujours pas, créées officiellement.

D'abord localisées dans la région parisienne, où les problèmes d'effectifs et de locaux se posaient de manière plus importante, ces manifestations de mécontentement ont ensuite eu lieu dans plusieurs académies, appuyées par les conseils locaux de parents d'élèves. Elles n'ont pas été systématiquement menées par des militants de la FCPE ; elles ont été souvent suscitées par des parents essentiellement soucieux d'assurer à leurs enfants une scolarité satisfaisante. Jean Cornec devait d'ailleurs déclarer à ce propos : « Des actions locales continuent. Mais nous ne les avons pas créées ; elles sont nées sur place, des difficultés rencontrées par les parents. Elles sont prises en charge par les conseils locaux de parents d'élèves, dans la mesure où elles sont l'expression de revendications raisonnables, conformes aux promesses et aux règlements. »

Ponctuellement, selon les budgets et les possibilités des rectorats, des solutions ont pu être apportées aux problèmes soulevés par les parents.

Des postes supplémentaires ont été créés, des classes réouvertes. Le ministère, interpellé sur ces « bavures » de rentrée, a fait savoir qu'il ne disposait d'aucun moyen supplémentaire pour répondre aux exigences des parents. Les services de Christian Beullac ont renvoyé les demandes aux rectorats, puisque le redéploiement se fait au niveau des recteurs. Cette réponse ferme et sans appel a d'ailleurs fait dire à Jean Cornec que « le ministre de l'Éducation est comme le nouveau sous-marin nucléaire : inflexible », à la suite d'une rencontre entre Christian Beullac et des représentants de la FCPE.

La Fédération Cornec insiste pourtant sur le caractère « responsable » de ses revendications, rappelant au ministère que « l'école n'est pas un bien de consommation », et qu'on ne peut reprocher aux parents d'agir en « consommateurs » vis-à-vis de l'école de leurs enfants. « Mais il ne faut pas se tromper d'adversaire, rappelle le président de la FCPE, et nous avons condamné, avec le SNI-PEGC, les séquestrations d'enseignants ». Il ajoute cependant qu'il comprend certaines situations « où parents et jeunes soient contraints à des explosions de violence — regrettables, car nous sommes des démocrates — mais dont nous savons dès

maintenant quels sont les responsables ». Et Jean Cornec conclut : « *Nous ne serons pas les détonateurs, mais nous ne jouerons pas les pompiers.* »

Face à cette situation « préoccupante », où le ministère et les rectorats se renvoient réciproquement la balle sans qu'une solution globale puisse être trouvée, la FCPE, sous la pression des parents qui agissent ponctuellement, a décidé de poursuivre ces actions, au moins jusqu'au vote du budget à l'Assemblée nationale, le 13 novembre prochain.

Puisque les problèmes rencontrés se ramènent tous à un problème de budget, il faut faire pression au moment du vote au Parlement, estime en substance la FCPE, qui prévoit une semaine d'action du 4 au 10 novembre pour sensibiliser élus locaux, députés et sénateurs aux problèmes scolaires, suivie d'une manifestation nationale au Parlement. La Fédération Cornec appelle en outre à se joindre aux manifestants « *tous ceux qui sont prêts à manifester leur soutien à la FCPE* », désignant plus particulièrement les syndicats FEN, CGT, CFDT et FO.

« *Il s'agit d'un problème de choix politique. Le Parlement est réuni pour discuter du budget de l'année prochaine. Notre devoir est de lui dire qu'il y a deux milliards qui vont être consacrés à la construction d'un nouveau sous-marin nucléaire. Et de mettre les députés en face du choix,*

leur demander d'opter pour l'éducation ou l'Inflexible », estime Jean Cornec qui précise qu'il est du devoir des parents d'agir : « *Même si ce n'est pas à eux de se prononcer sur le budget, ils doivent montrer aux députés quel en est l'enjeu* ».

En revanche, si parfois les parents militants de la PEEP ont été engagés sur le terrain dans des luttes avec d'autres parents pour obtenir gain de cause, la fédération présidée par le docteur Lagarde remarque que les « *bavures* » sont essentiellement le fait de la région parisienne, et qu'elles se sont peu étendues en province. « *La PEEP ne peut pas accepter les insuffisances et les imprévoyances administratives qui font que certains élèves ne peuvent avoir une scolarité normale, faute de professeurs présents ou d'effectifs raisonnables* », a déclaré le docteur Lagarde qui préfère cependant miser sur les élections scolaires dans les établissements : « *C'est en participant à ces élections que les parents pourront se faire entendre de l'Éducation nationale. C'est en participant qu'ils seront reconnus comme interlocuteurs valables et responsables par les enseignants et les chefs d'établissement. C'est dans cette action plutôt que dans des manifestations bruyantes que doit se manifester la coopération entre parents et enseignants* », précise la PEEP.

Souvent tendues avec les parents adhérents de la Fédération Lagarde,

les relations entre instituteurs et militants de la Fédération Cornec ont été marquées cette rentrée par la déclaration commune signée par le SNI-PEGC et la FCPE, saluée comme une première dans les relations entre enseignants et parents, soulignant la « *complémentarité* » entre les deux coéducateurs de l'enfant.

Evoquant les conditions du dialogue, la déclaration commune souligne, qu'aux niveaux local et départemental, les adhérents devront « *réaliser en commun toutes actions de pression sur les pouvoirs et les administrations locales ou départementales pour la satisfaction des revendications concernant les conditions d'accueil et de travail, à obtenir les moyens nécessaires à l'amélioration des services rendus aux élèves et à leurs familles* ». C'est justement parfois l'absence de mise en commun des actions qu'ont soulignée certains présidents de conseils départementaux de parents d'élèves réunis le 21 octobre pour faire le point sur la situation dans les différents départements. Si certains présidents ont mentionné le développement d'actions communes et le soutien des enseignants aux revendications des parents, d'autres ont regretté leur isolement sur le terrain.

En revanche, unanimité s'est faite entre les syndicats d'enseignants et la FCPE pour condamner le plan de relance du sport à l'école présenté par Jean-Pierre Soisson, alors que la PEEP estime qu'il « *doit être une étape dans le développement du sport pour l'enfant* ».

Le bilan de ces actions de rentrée ne peut encore être fait. Mais c'est la nouvelle prise de conscience des parents, jamais autant remarquée auparavant, qui a attiré l'attention sur ces différentes actions. Avec ou sans les fédérations de parents d'élèves, les pressant parfois d'agir sans vouloir pour autant totalement dépendre d'elles, les parents ont montré leur profond intérêt à la scolarité et aux conditions d'éducation de leurs enfants. Et on ne peut que s'en féliciter.

Nicole Gauthier

Nous avons appris avec tristesse le décès de Jean Debiesse, survenu le 20 octobre, à l'âge de soixante et onze ans.

Agrégé de sciences physiques, docteur es-sciences physiques, Jean Debiesse a été successivement inspecteur d'académie et inspecteur général de l'Instruction publique. Directeur — de 1952 à 1954 — du cabinet du haut commissaire à l'Energie atomique, il fut ensuite nommé directeur du Centre d'études nucléaires de Saclay, jusqu'en 1970. En même temps, il était directeur de l'Institut national des sciences et techniques nucléaires.

Elu président de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente en juillet 1972, Jean Debiesse avait été reconduit dans ses fonctions d'année en année.

L'éducation assure de sa sympathie sa famille et tous ses proches, ainsi que la Ligue de l'enseignement.

que se passe-t-il ?

■ **Inquiétude d'une douzaine de syndicats FEN et CGT** de la Recherche publique, de l'Université et des Bibliothèques, qui protestent contre « le détournement du service public au profit des intérêts privés » et dénoncent les différentes mesures et orientations, touchant ces trois secteurs, prises par le gouvernement. Ils s'opposent notamment à l'insécurité de l'emploi et l'austérité budgétaire, et appellent à une journée nationale d'action le 14 novembre. Trois syndicats de la Recherche, affiliés à la CFDT, participeront également à cette action.

■ **Une grève de vingt-quatre heures a eu lieu au CNDP** à l'appel des syndicats pour protester contre la censure de l'émission **Etre animateur**, programmée dans la série « Information pour l'orientation », destinée à informer élèves et enseignants des réalités du monde du travail. **Etre animateur** avait déjà été diffusée trois fois avec l'agrément de la commission pédagogique. Le nouveau directeur général, Gilbert Léoutre, a cependant estimé qu'elle était « provocante », car présentant « un animateur à cheveux longs sur fond d'affiche syndicale »...

■ **Appel de la FEN à tous les syndicats adhérents** à mettre en place, entre le 6 et le 20 novembre, « des actions pouvant aller jusqu'à l'arrêt de travail ». « Chaque syndicat doit agir en fonction des priorités de son secteur, et de ce qu'il estime nécessaire ou possible », a déclaré la FEN, qui poursuit par ailleurs les négociations entamées avec différents ministères. Elle organise parallèlement vingt-cinq manifestations régionales, dans le cadre d'une campagne d'action syndicale revendicative sur le thème : « Pour un budget qui ne sacrifie pas l'école à la jeunesse. »

■ **Une rencontre de la FEN et du PS.** Dans un communiqué commun, les deux délégations ont « réaffirmé leur accord sur l'analyse des résultats des élections de mars 1978, conséquence d'une stratégie de l'échec qui n'est pas de leur fait, et dénoncé les insuffisances d'une politique éducative qui aggrave les inégalités scolaires et sociales ». Tandis que la FEN informait le PS de la refonte de son projet « L'école de l'éducation permanente », le PS annonçait à la FEN son intention de « déposer prochainement plusieurs propositions de lois reprenant ses choix en matière d'éducation nationale à partir de son projet éducatif », et de consulter préalablement la FEN à ce sujet.

■ **Une rencontre le 17 octobre entre la CGT et l'UNEF**, cette dernière étant considérée par Georges Séguéy comme « la seule organisation représentative du monde étudiant actuellement ». Après avoir constaté une convergence de vues sur « les problèmes de l'emploi et de l'avenir démocratique du pays » et dénoncé « la politique gouvernementale d'austérité, de redéploiement et d'autoritarisme à laquelle sont en butte travailleurs et étudiants », les deux délégations se sont informées mutuellement de leurs prochaines initiatives : action de la CGT pour l'emploi et campagne de l'UNEF, « Vivre et étudier », avec un point fort le 25 novembre.


observation et évaluation continues de l'enfant

Si vous êtes intéressé par le thème du prochain dîner-débat organisé par l'association « L'éducation »

le mardi 5 décembre, à 19 heures
dans les salons de l'hôtel Lutétia
47, boulevard Raspail, Paris 6^e

faites dès maintenant parvenir un chèque de 60 F (pour participation aux frais) à l'éducation, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris.

Jouets 1978



Jouets Noël

aux prix les meilleurs

Catalogue spécial 52 p. (Collectivités) gratuit

Décoration du sapin

- Répertoire pour fêtes
- Articles de cotillon
- Matériel éducatif
- Disques scolaires

Catalogue général 48 p. (gratuit)



69656 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX

TEL. (74) 65-04-30

HOMMES DOCUMENTS ET MIGRATIONS

Pour l'information des services sociaux, des associations, des animateurs, des militants...

Le point deux fois par mois sur :

« Les migrants dans l'actualité :
législation... accueil... »

Abonnement 1 an : 100 F —
Etranger : 200 F

HOMMES ET MIGRATIONS

POUR LA PROMOTION
DES MIGRANTS

Manuels d'alphabétisation
d'initiation au calcul
d'introduction à la vie moderne

Demander la liste à :

HOMMES ET MIGRATIONS
40, rue de la Duée, 75020 Paris

**AMANA - HOMMES
ET MIGRATIONS**

C.C.P. PARIS 1200 - 16 H
Tél : 797-26-05

on ne fait pas les poutres avec des roseaux

Une réforme de la formation des maîtres devrait faire l'objet de très prochaines déclarations du ministère de l'Éducation.

Robert Mandra aborde deux aspects de cette formation, rarement mis en évidence et qui, pourtant, jouent un rôle essentiel dans le choix des futurs maîtres.

LA FORMATION INITIALE des instituteurs est à l'ordre du jour : enfin ! Quel ne serait pas l'étonnement de quelque habitant de Sirius, débarqué parmi nous, en s'apercevant que nous l'inscrivons au premier chapitre de nos préoccupations alors même que nous devons pratiquement tarir le recrutement pour longtemps. Nous avons considérablement augmenté nos effectifs durant les vingt dernières années afin de faire face à la vague démographique et de mieux répondre aux exigences d'une pédagogie moderne ; la population enseignante est jeune ; ce n'est pas demain que nous la renouvellerons massivement. Elle n'a pas reçu de formation sérieuse et solide, ou plutôt elle s'est formée « sous le feu ». Nous avons pu mesurer les limites d'une telle improvisation et les dommages créés. Qu'au moins nous en tirions de profitables leçons pour l'avenir même si, dans l'immédiat, tout changement bénéfique de la formation initiale ne peut concerner qu'une infime minorité.

Mais parler de formation conduit, au préalable, à se demander : qui former ? Il est de mauvais goût de parler de sélection, en France, et nous l'avons toujours conçue à partir d'examens formels, ponctuels et aussi intellectuels que possible. Pour ne parler que des instituteurs, le concours d'entrée à l'école normale, même s'il

comportait autrefois une épreuve d'atelier, était une accumulation de compositions parfaitement scolaires où triomphaient les meilleurs élèves. Le certificat de fin d'études normales (CFEN) était, lui aussi, en fin de formation, un examen sous forme de dissertation à propos de la pratique. Certes, les stages dans les classes d'application avaient une influence, mais pour ne pas sortir instituteur de l'école normale après y être entré il fallait vraiment avoir commis des fautes inexpiables, quasi légendaires. Quant au CAP, c'était une confirmation peu sélective, éventuellement à répétition. La partie était bien presque totalement jouée à seize ans, dans un examen purement scolaire qui aurait pu servir à choisir aussi bien des postiers que des employés de banque, tant était grande la force magique prêtée au verbe et à l'écriture. Il n'est pas étonnant qu'après un siècle de ces pratiques la sélection ait eu mauvaise réputation. Trop d'exemples en avaient montré l'arbitraire, et mis en évidence les erreurs dans le choix.

Cependant, trouverions-nous anormal que l'on écarte systématiquement de la profession de démarcheur des sujets mesurant un mètre cinquante et pesant cinquante kilos ? A ces possibilités physiques, mécaniques, évidentes quand il s'agit de l'accès à une

profession qui exige une force et une résistance physiques supérieures à la moyenne, correspondent d'autres solidités indispensables dans la profession d'enseignant, éprouvante par les contraintes des relations humaines qu'elle impose. Manifestement il y a, parmi les personnels d'éducation, des personnalités fragiles, mal armées pour le dialogue, le contact quotidien, la confrontation des caractères et des formes de pensée. Brillants élèves eux-mêmes, ils sont, dans l'action, des victimes vivant sur la défensive et sombrant parfois dans l'angoisse et le désespoir. La charge est trop forte pour eux. Or, est-il possible d'être un éducateur sans un minimum d'aisance dans le rôle que l'on doit tenir ? Sans ce bien-être dans le métier, cette décontraction si perceptible par l'enfant, il ne peut y avoir d'action éducative de qualité, ni de carrière accomplie sans routine asséchante et sans défaillance.

Il faut donc avoir le courage de choisir et ne s'en point cacher. Le nombre de candidats sera, dans les années à venir, de beaucoup supérieur aux possibilités d'admission. Nous ne pouvons nous contenter d'entériner le classement scolaire à base de dissertations et d'interrogations théoriques. Mais comment faire sans tomber dans une procédure plus arbitraire et plus contestable encore ? Après



... cette décontraction
si perceptible par l'enfant

tout, parier sur les meilleurs élèves pour déceler les meilleurs maîtres n'était pas sans logique. Nous ne reviendrons pas (1) sur les conditions qui ont permis jadis à cette méthode d'être convenablement efficace, conditions aujourd'hui radicalement changées.

En réalité, aucun procédé ne pourra, de façon soudaine et carolingienne, nous permettre de trier à droite les futurs bons enseignants et, à gauche, ceux qui ne peuvent le devenir. Comme pour toutes les professions de relation, seule la mise en situation permettra de voir si les ajustements sont possibles et si la formation a quelque chance de porter ses fruits. Il faut ici détruire une illusion qui apparaît souvent comme tentation de rechange par rapport au concours traditionnel : l'idée qu'il serait possible de mettre au point une série d'épreuves médico-psychologiques qui permettraient le même tri préalable et absolu. S'il n'est pas exclu d'avoir recours à de telles vérifications, à titre d'éclairage complémentaire, et si elles peuvent jouer un rôle dans le dépistage de contre-indications massives et indéniables, elles ne peuvent avoir la finesse nécessaire au choix et surtout avoir valeur de pronostic. Nous savons que ce ne sont pas toujours les plus assu-

rés au départ qui résistent le mieux à l'érosion pédagogique, et nous avons tous connu de ces débutants malhabiles et dépourvus d'assurance qui, avec l'expérience, finissent par dominer leurs handicaps et faire, de nécessité, vertu. La chimie des comportements comporte bien des réactions imprévisibles : il faut expérimenter, et aider.

Ajoutons qu'une sélection de ce type, parce qu'elle comporterait une estimation interprétative de la personnalité, pourrait toujours être suspectée d'intentions idéologiques ou politiques, et susciter des oppositions de principes irréductibles.

La formation ne doit pas être conçue comme une intervention après recrutement. Elle doit être une formation-sélection qui permette de vérifier si chaque élève-enseignant s'ajustera au métier. Elle doit pour cela lui fournir les moyens de s'essayer en situation aussi proche que possible de la réalité et, surtout, lui fournir les aides indispensables à la réussite. Or ces aides doivent porter sur trois aspects inséparables de la formation.

● Les connaissances

A cet égard, on peut estimer qu'elles ont toujours été prises en compte. Le niveau de qualification, les critères du recrutement étaient et sont toujours fondés essentiellement sur la qualité des acqui-

sitions : diplômes obtenus, classement parmi les pairs. Il est à craindre qu'actuellement on ne privilégie encore trop cette exigence lorsqu'on s'exprime en années de formation universitaire.

● Les méthodes pédagogiques

C'est-à-dire la transmission du savoir, plus orientée aujourd'hui vers le développement de l'initiative et de l'expérience de l'élève que vers la transfusion des connaissances. On ne peut affirmer que cette part de la formation ait toujours été présente. Certes, les écoles normales y ont toujours prétendu et, naguère encore, y réussissaient. Mais c'est une minorité de nos instituteurs qui a eu le privilège de passer par les écoles normales. Pour le second degré, cette formation était très réduite, sauf pour les enseignants du technique peut-être. De toute façon, la formation vraiment professionnelle, au sens pratique du terme, est restée, et reste encore, très en retrait par rapport à la formation universitaire.

● L'adaptation de la personnalité à la situation éducative

Qu'on ne dise pas qu'elle n'est pas possible ! Nous l'avons mise en œuvre pour les élèves avec tous les moyens visant à réduire « l'inadaptation et les handicaps scolaires ». Or, il existe une inadaptation et des handicaps scolaires chez les maîtres : troubles légers ou lourds de la personnalité, de l'ex-

pression, des attitudes qui font commettre des maladresses ou qui provoquent des réactions mineures au départ, mais dont l'accumulation et l'amplification peuvent déboucher sur une totale désadaptation. Combien d'enseignants ne savent pas dialoguer parce qu'ils ne savent pas parler? Combien sont la risée et les victimes d'enfants parce qu'un trouble mineur, mais ridicule ou agaçant, du comportement, que l'on pourrait corriger sans doute, ne leur est pas conscient? Rien n'est fait dans ce domaine; tout y est à faire, et de façon d'autant plus urgente qu'on ne peut plus prétendre s'imposer aux élèves avec l'aide des structures disciplinaires d'autrefois, par la contrainte, la tradition ou le prestige de la situation. Si l'on a su mettre en place des GAPP à l'intention des élèves en difficulté, n'est-il pas aussi important de créer, dans les centres de formation, d'autres GAP (groupes d'adaptation professionnelle) à l'intention des futurs enseignants?

Une telle formation, conçue comme une épreuve de vérité, aurait le mérite de conforter les vocations et de dissiper les illusions, au moins dans la majorité des cas. Elle entraîne comme conséquence un processus d'évaluation plus rigoureux encore en fin de formation qu'à l'admission, et le refus de titularisation pour ceux qui se seront révélés inaptes.

Une telle mesure ne sera praticable et tolérable, après plusieurs années décevantes d'apprentissage, que si elle n'est pas un simple rejet. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de créer, dans chaque académie, un service de réorientation des personnels qui, entre autres et de façon privilégiée, puisse aider ceux qui ne pourront devenir enseignants à se réaliser dans un autre emploi. Déjà une mesure de sauvegarde prépare cette opération: l'engagement décennal contraint l'élève-maître qui le signe à servir l'Etat sans l'enfermer, comme aupara-

vant, dans la fonction enseignante. La réorientation doit lui permettre de trouver au sein de la Fonction publique, ou hors d'elle s'il le désire, une nouvelle réalisation personnelle et une insertion professionnelle réussie enfin. Une administration comme la nôtre, qui a la charge de la formation de tous, ne peut se permettre à l'égard de ceux qu'elle recrute pour accomplir cette mission, une sélection désinvolte et l'abandon pur et simple des inadaptés.

Un autre aspect de la formation mérite réflexion: son ouverture sur l'extérieur, c'est-à-dire sur le monde où l'enfant passe l'essentiel de son temps.

Un des dangers qui guettent le futur maître, l'une des motivations les plus inquiétantes et les plus porteuses de désillusions, c'est de choisir cette profession parce qu'elle permettra de rester à l'école toute sa vie. L'école à laquelle, enfant, on s'est bien adapté: milieu protégé où la compréhension d'autrui est acquise, que les murs préservent des remous du monde, dont les travaux ne sont que des exercices sans conséquence irrémédiable; lieu de sécurité que semble confirmer le statut de fonctionnaire, la solidarité professionnelle et toute la protection syndicale, mutualiste, coopérative, admirée et enviée de l'extérieur. Une telle motivation quand elle existe à l'état pur, bien qu'inconsciente et inavouée, débouche sur des échecs dramatiques.

Ils sont peu fréquents heureusement mais, sans aller jusque-là, le repli sur l'école reste une des composantes et l'une des faiblesses de la profession. Il est d'ailleurs encouragé par des mobiles très nobles: protéger la classe de l'extérieur, c'est préserver, dans la communauté scolaire, une qualité de réflexion, de respect de la personnalité et des différences, un climat de compréhension, une liberté

d'expression et d'action qui garantissent les chances d'épanouissement individuel et de tolérance collective. Mais le risque, au moment où les enfants et les adolescents sont soumis, dans les autres milieux de vie, à des influences nombreuses et diverses, sournoises, abusives, contradictoires, c'est que l'enseignant ne soit plus au contact des réalités telles que ses élèves les perçoivent et les vivent, qu'il enseigne un monde dans lequel il ne vit pas pleinement; c'est qu'il ait devant lui un groupe étranger, étrange, que la contrainte des lois et les hasards géographiques lui confient quelques heures par semaine, pour une tâche artificielle et aseptisée.

On ne peut exiger de chaque enseignant qu'il fasse périodiquement une incursion professionnelle dans d'autres secteurs d'activité, publics ou privés; qu'il abandonne sa classe, de temps à autre, pour devenir employé, ouvrier, paysan, cadre, etc. L'alternance a ses vertus mais les contraintes de la vie et du statut de fonctionnaire en limiteront longtemps encore l'application. Par contre, il existe tout un environnement péri et post-scolaire qui peut fournir aux enseignants des occasions d'intervention où leur compétence serait utile, parmi d'autres, cet engagement leur fournissant en échange l'occasion de découvrir leurs élèves autrement qu'en situation d'écoliers ou de lycéens. Ce besoin n'est pas nouveau. Si les instituteurs ont créé, depuis plusieurs décennies, les «œuvres complémentaires de l'école», c'est bien qu'ils resentaient la nécessité de s'insérer dans un réseau plus vaste de rencontres, d'activités et de responsabilités que celui offert par le cadre scolaire. Il serait illusoire de penser que tous les enseignants pourraient introduire dans leur carrière cette participation à l'animation péri et post-scolaire. Elle réclame un tempérament, une disponibilité, un engagement militant qui n'est pas présent chez chacun,

et à tout moment. N'est pas animateur qui veut. Les âges et les circonstances de la vie imposent des servitudes fluctuantes dans un domaine où, plus qu'ailleurs, la facilité de contact, les possibilités d'adaptation et l'esprit d'entreprise sont indispensables à la réussite. N'importe qui n'est pas en mesure de prendre, n'importe quand, la direction d'un centre de loisirs, la responsabilité d'un secteur d'activités d'expression, ou sa place dans une équipe composite chargée de répondre aux besoins de promotion d'un groupe d'adolescents ou d'adultes.

Mais, dans cette nébuleuse encore imprécise des animations socio-éducatives où s'agitent, se cherchent, tentent de s'imposer et se structurent tant de forces diverses (les meilleures comme les plus suspectes), n'est-il pas du rôle du ministère de l'Éducation d'être présent et d'affirmer la nécessité de sa participation? Nécessité d'apporter à cet ensemble, sans esprit de conquête ni de monopole, la garantie de sa compétence, de son respect de l'homme et de son désintéressement matériel; nécessité pour ses maîtres de mieux connaître les enfants, les adolescents et les hommes, en dehors des facilités et des contraintes de l'activité scolaire, afin de mieux les comprendre et, en retour, de mieux répondre dans le temps d'éducation à l'attente et aux évolutions de la société.

La formation des maîtres doit aussi prendre en compte ces prolongements. De la même façon que certains d'entre eux peuvent se spécialiser pour travailler dans des conditions particulières (enfants inadaptés, enfants immigrés), une formation optionnelle à l'animation socio-éducative doit trouver sa place et répondre à l'attente de ceux qui souhaitent exercer hors du cadre strict de l'enseignement.

Toutefois plusieurs précautions sont à prendre. Il est exclu, parce qu'irréaliste, de vouloir faire carrière dans l'animation. Pour les raisons énumérées précédemment, parce que nul ne sait à quel moment son esprit, son caractère, son corps ou son environnement familial ne tolérera plus les contraintes d'une disponibilité de tous les instants, l'animation éducative ne peut être qu'une fonction temporaire, plus ou moins longue selon les cas. La formation ne doit donc pas écarter l'enseignant de son métier mais, au contraire, elle doit comporter dans sa continuité les aides nécessaires à une reprise de l'activité scolaire, au moment opportun. Elle doit faciliter aussi bien le passage de la classe à l'animation que celui de l'animation à la classe.

Aux précautions de formation s'ajoutent celles touchant à la pratique même de ce rôle. Il doit être considéré comme égal en valeur éducative et en dignité à l'enseignement *stricto sensu*, ce qui revient à dire que l'enseignant qui passera cinq ou dix ans dans une œuvre d'animation péri ou post-scolaire ne doit pas être désavantagé à son retour. Au contraire, s'il a assumé durant ces années des responsabilités importantes, il doit en être crédité dans sa promotion professionnelle. Car, pour nos maîtres, la finalité principale

de cet engagement n'est pas l'animation extra-scolaire en elle-même; c'est une meilleure adaptation de l'éducation, conçue comme un tout, et dont l'enseignement public ne saurait être disjoint. C'est dire que cette possibilité d'alternance des rôles, cette confrontation des expériences scolaires et extra-scolaires peut devenir l'un des éléments les plus riches de la formation continue des enseignants.

Plus notre éducation fera appel à l'initiative, à la responsabilité, au jugement des élèves afin de former des citoyens conscients et participants, moins les enseignants pourront échapper à leur esprit critique et plus ils devront être compétents, disponibles et à l'aise dans leur rôle. L'enrichissement des méthodes pédagogiques a des conséquences sur le choix et la formation des maîtres. La prise en compte de l'environnement et de l'actualité produit les mêmes effets. Plus notre enseignement se fixera comme mission la compréhension du présent et de l'avenir, plus les maîtres devront se maintenir en contact direct avec les réalités de leur temps, telles que les élèves les vivent et les subissent avant d'avoir, à leur tour, à les dominer.

Robert Mandra

(1) Cf. « 1 maître = 1000 élèves, ou le courage du choix », in *l'éducation*, n° 267, spécial *Formation des maîtres*, du 15 janvier 1976.

Important Editeur Parisien

recherche pour création et lancement de nouvelles collections

manuscrits inédits de romans, poésie, essais théâtre. Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision.

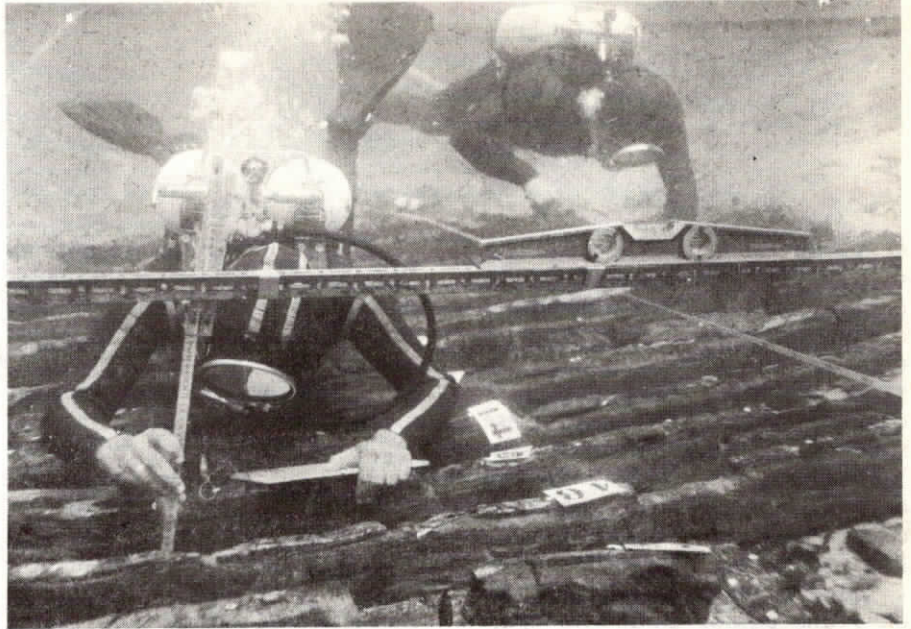
Adresser manuscrits et C.V. à la pensée Universelle
3 bis Quai aux Fleurs
75004 Paris
Tél. 325.85.44.

Nos contrats d'édition sont régis par l'article 49 de la loi du 11 Mars 1957 sur la propriété littéraire



le musée sous la mer

A Marseille, pointe de la Luque, étude de la coque de l'épave A (II^e siècle) par les stagiaires (fouille-école de 1976)



EN TANT que science, l'archéologie sous-marine n'a pas plus de quinze ans d'âge. Elle prend appui sur ce constat que la mer est un vaste cimetière où l'on retrouve à la fois des témoignages de la vie quotidienne des Anciens et des œuvres d'art inspirées du génie gréco-latin. Reposant sous des herbiers et sous une couche de sable fin et de limons, ce patrimoine trouve dans le milieu marin une protection millénaire.

Colbert fut le premier à élaborer « une législation du sauvetage des biens perdus en mer ». C'était une invitation à passer de l'empirisme à la méthode, du hasard à la recherche concertée, du miracle à la science. De remarquables trouvailles jalonnent le chemin parcouru. Là, c'est un pêcheur grec qui ramène dans ses filets l'Ephèbe de bronze de Marathon. Ailleurs les plongeurs du golfe d'Eubée retirent de l'eau, au péril de leur vie, le fameux Zeus qui est un des deux grands bronzes du V^e siècle grec. Quant aux archéologues italiens du lac de Nemi, ils recourent à d'habiles technologies pour dégager les galères de Caligula. Dès 1925, Salomon Reinach avait le pressentiment que « c'est sous la mer que se trouve le musée d'antiques le plus riche du monde ».

Comme dans d'autres disciplines, l'aventure deviendra science grâce à une invention de caractère technologique. Il s'agit ici de la mise

au point, par Gagnan et Cousteau, du scaphandre autonome. Un tel engin va permettre l'exploration sous-marine et préparer le passage à « la phase archéologique » — passage qui suppose le recours à une méthode rigoureuse et à des moyens techniques et financiers appropriés.

C'est au seuil des années 70 que s'amorce l'inventaire des gisements. Une activité fiévreuse s'exprime à travers les statistiques qui enregistrent une montée spectaculaire du nombre des déclarations d'épaves en bordure des côtes françaises de la façade méditerranéenne : 146 en 1970, 231 en 1971, 358 en 1972... Rompus au travail sous-marin par la pratique de la plongée, les fouilleurs amateurs ont pris conscience des exigences de la recherche. On reprendra, avec leur collaboration, des fouilles qui n'avaient été faites qu'à moitié. Parallèlement s'organise la répression des prélèvements clandestins. Selon la formule d'un archéologue, l'objectif est de mettre un terme à une véritable « hémorragie scientifique ».

On s'avise rapidement qu'il n'y a pas de progrès possible sans recours au service d'un bateau-base spécialement construit pour conduire sur le site le personnel de l'expédition — une quinzaine de personnes y compris les archéologues, les plongeurs et les marins — pour le loger, le nourrir et à l'occasion le soigner. Le bateau mettra à la disposition des cher-

cheurs scaphandres autonomes, instruments de levage, dévaseurs puissants. Outre les laboratoires convenables, le bateau-base offre les moyens d'une cloche à plongées profondes, d'un matériel photographique et topographique.

En 1964 André Malraux, alors ministre de la Culture, avait décidé la mise à l'étude d'un tel bâtiment de recherche. Terminé en 1967, *L'Archéonaute* rallia Toulon, son port d'attache, inscrivant à son programme de six à huit campagnes par an. Le navire a fait la preuve depuis qu'il est « marin », parfaitement maniable et qu'il offre un bon équilibre entre l'habitat et les espaces réservés aux besoins scientifiques.

Le directeur des Recherches archéologiques sous-marines définit comme suit les missions de ses services, missions conduites à bien en collaboration avec le bateau-base :

- les fouilles d'épaves, et plus particulièrement des épaves d'accès difficile ;
- le contrôle des fouilles ou des sondages pratiqués par des archéologues autorisés ;
- l'établissement d'une carte méditerranéenne des épaves.

La statistique nous renseigne sur l'activité du bateau-base : pendant les trois premières années d'exploration, l'équipe embarquée procédera à la visite de 113 gisements, visite qui faisait préface aux expertises réalisées à terre dans les laboratoires du Fort Saint-Jean à

Marseille. Un fort qui veille au seuil de la mer.

Une science n'est pas seulement, comme on l'a dit, une langue bien faite. C'est d'abord un ensemble de méthodes destinées à décrire le réel et à vérifier les hypothèses qu'il soutient. Les procédures varient selon qu'on travaille sur des épaves vierges ou sur des épaves violées suite à des prélèvements pirates. De toute manière, la prospection méthodique des sites impose un ordre et fait échec au hasard.

Il va de soi que le travail archéologique ne consiste pas, dans sa meilleure part, à étudier des objets isolés de leur contexte, mais à expliquer un gisement, à éclairer un site par un autre grâce à des relevés topographiques qui sont plus difficiles à établir dans l'eau que sur terre. Les théoriciens estiment que l'archéologie sous-marine constitue un type d'« archéologie de terrain » qui s'inspire des méthodes et des techniques appliquées au dégagement d'une chambre funéraire. Si l'environnement est différent, le principe de fouille est le même. Il impose semblable prudence vis-à-vis du contexte, même sensibilité au témoin, notamment à ce qui est fugace. La fouille sous-marine immobilise les choses en un instant dans des cargaisons homogènes, alors que la fouille terrestre révèle l'apport de plusieurs années — quand ce n'est pas de plusieurs générations ou de plusieurs civilisations. On ne négligera pas certaines difficultés d'ordre pratique, tout particulièrement celle qu'impose le travail en eau profonde avec une visibilité restreinte.

Au niveau de l'exécution, on recourt à des techniques variées. Les informations qu'on demandait naguère aux pêcheurs d'éponges et aux chasseurs sous-marins sont fournies aujourd'hui par la photogrammétrie et par l'application d'un filet quadrillé qui permettra de dresser le schéma du gisement et de numéroter les pièces rencon-

trées. A noter que certaines épaves appellent une approche particulière. D'où le recours, dans certains cas, aux détecteurs à base d'ultrasons et à la télévision en circuit fermé pour transmettre les informations.

Les pièces remontées sont collectées au Fort Saint-Jean ou dans les dépôts dépendant de la Direction. C'est là qu'est traité le produit des fouilles et qu'on procède à des identifications et à des mises en fiches. De tels travaux exigent patience et minutie.

Il restera à faire connaître les résultats de la recherche, toute recherche devant aboutir à une publication. « Une fouille non publiée est une fouille qui n'a pas eu lieu », assure P.-M. Duval. Des revues scientifiques de haut niveau, comme *Gallia* et *Archaeonautica*, ouvrent leurs colonnes aux comptes rendus des fouilles.

C'est avec Bernard Liou, professeur d'histoire romaine à l'université d'Aix-Marseille et directeur des Recherches archéologiques sous-marines, que nous avons engagé le dialogue autour du problème des objectifs et des finalités.

• *On vous signale la belle épave d'un navire antique qui a coulé sans se retourner et qui repose, à l'abri des vagues de surface, sous une trentaine de mètres d'eau. Le gisement n'a pas été pillé. On peut imaginer qu'il y a dans son voisinage d'autres gisements de même époque. Le site constitue un patrimoine scientifique où se trouve la clef de nombre de problèmes historiques.*

Quels problèmes ? Au départ de quelles hypothèses vous mettez-vous au travail ?

Imaginons, si vous voulez bien, qu'il s'agit d'un navire répertorié sur notre carte des épaves sous le nom de Port-Vendres II. Le naufrage se situe au premier siècle dans une tranche historique de

42/50 qui correspond, grosso modo, au règne de l'empereur Claude... Posons des questions à l'épave et procédons d'abord à l'inventaire de la cargaison. Un inventaire où nous trouverons l'image des exportations maritimes de la Bétique, c'est-à-dire du sud de la Péninsule ibérique... Nous recensons des produits miniers : lingots d'étain blanc, de plomb, de cuivre. Sur les lingots, des poinçons parmi lesquels on reconnaît les cachets d'un fonctionnaire impérial, adjoint d'un procureur provincial. Voilà qui éclaire ce qui touche à l'administration des mines sous l'empire romain !...

• *Les amphores vous apportent vraisemblablement des problèmes d'origine... Celles-ci peuvent-elles être réparties selon la table de l'épigraphiste allemand Dressel ?*

Certes, la confrontation des formes aux typologies de Dressel est souvent significative, mais elle reste insuffisante. Nous donnons donc attention aux estampilles qui sont souvent difficiles à interpréter. Certaines amphores sont marquées d'inscriptions tracées au pinceau : nom du port d'embarquement, mention des exportateurs ou simples marques de séries. Ces inscriptions nous aideront à analyser la cargaison. Une analyse qui, dans le cadre de Port-Vendres II, peut se résumer ainsi : unité de l'origine géographique des produits transportés, mais aussi diversité dans la composition du chargement. Non pas un seul négociant, mais pas moins de neuf exportateurs rien que pour le vin et l'huile. Non pas un seul produit transporté, mais tous les produits d'une même région de l'Empire romain. Tel est ce qu'on aurait pu tirer de l'étude du « connaissance » du bateau, s'il est permis du moins d'employer ici un terme du commerce maritime du XVII^e siècle...

• *Et que trouve-t-on dans les amphores ?*

Elles ont servi à loger des vins et de l'huile de la Bétique, qui est la moderne Andalousie. Des sauces et de la saumure aussi... Et voici que se dessine un paysage agraire de vignes et d'oliviers solidaires. Tous les éléments sont réunis en vue de l'établissement d'une carte du vignoble de la Bétique. Aux produits nobles, il faudrait ajouter le *défuntum*, ce vin cuit fortement alcoolisé qui servait à donner du corps à des vins de qualité modeste et à assaisonner certains mets.

• *Se dessine ainsi l'axe économique majeur qui reliait la Bétique à Rome et qui commandait le ravitaillement des troupes.*

Les textes littéraires viennent au secours de l'analyse des épaves. Ils font la preuve que, sous Auguste et sous Tibère, le gourmet romain disposait d'une carte des vins enrichie de « crus classés ». Quant au ravitaillement en huile, il répond aux besoins essentiels des armées. La progression militaire s'accompagne de l'extension du commerce de l'huile et du vin. C'est ainsi que les besoins des troupes ont joué un rôle essentiel dans la demande des produits de la Bétique. Pline et quelques autres constituent à cet égard une vérification de nos constats archéologiques.

• *Et c'est ainsi qu'il est désormais possible d'assurer des bases scientifiques à l'étude du commerce maritime romain au milieu du I^{er} siècle...*

On peut dire que l'épave Port-Vendres II « résume » à une date précise toute l'activité économique du sud de la Péninsule ibérique. Celle des mines. Celle des domaines agricoles. Celle des pêcheries et des usines de salaisons. Celle des ateliers où se fabriquent les amphores. Voilà qui illustre la richesse de la Bétique. Une terre sur laquelle une société de propriétaires fonciers, d'industriels et de

négociants fondent leurs profits et assurent le prestige politique des empereurs originaires du sud de la Péninsule ibérique... Et c'est ainsi que les archéologues ont la conviction que l'histoire économique de l'Antiquité ne peut venir que de la mer...

• *L'étude des cargaisons n'épuise sans doute pas l'intérêt archéologique ?*

Il est vrai que des recherches récentes s'orientent vers la structure des coques des bateaux. Et voici que l'archéologue doit se faire constructeur de navires ! L'épave est « parlante ». La monnaie votive placée au bas de la pièce d'emplanture, le nombre des éléments de grément, les marques de charpentier imprimées au fer chaud sur la coque sont autant d'éléments qui permettent de situer l'époque de construction du bâtiment et, demain peut-être, ils autoriseront la localisation des ateliers... Des poulies de manœuvre, des bobines et des anneaux de bois, des palans, des cordages, des sondes, une ancre fichée dans le sable sont autant de pièces de grand intérêt pour l'histoire de l'architecture navale et pour la connaissance des ports antiques... On pourrait dès maintenant multiplier les exemples empruntés à des navires qui couraient les mers entre le VI^e siècle avant Jésus-Christ et le VII^e siècle de notre ère. C'est ainsi qu'on a défini les caractéristiques du navire correspondant à l'épave « A » de la Pointe de la Luque. En bref, il s'agit d'un bateau d'une vingtaine de mètres, construit sous le règne d'Hadrien. Un navire plutôt rond, assez stable et bon marcheur.

• *Quant à la carte des épaves ?*

Attentivement commentée, elle nous renseigne sur les grandes routes de la mer. Tel navire qui a fait naufrage au large du Lavandou venait d'Afrique après avoir fait

escale en Sicile et peut-être en Campanie et sur la côte ligure.

• *Quels renseignements peut-on tirer de l'examen du mobilier de bord ?*

Avec sa vaisselle — quand elle est encore en place —, le mobilier de bord nous renseigne sur le nombre des membres de l'équipage. On y trouve tout ce qui concerne la vie quotidienne à bord : de la balance de bronze aux engins de pêche et aux lampes à huile. Et, de façon inattendue, voici, parmi les ustensiles de ménage, le chevalet d'une lyre à huit cordes avec son plectre...

L'archéologie sous-marine se veut patiente dans sa démarche, prudente dans ses analyses. A tout moment et très particulièrement à l'heure des synthèses, elle donne une leçon de rigueur. Elle reste cependant une discipline ouverte qui passionne les étudiants et les jeunes chercheurs, notamment ceux qui l'abordent par la pratique de la plongée, mais qui sont décidés à « aller plus loin » — c'est-à-dire jusqu'au niveau où s'établit l'histoire. « *Que d'efforts gaspillés, remarque le professeur André Tchernia, si le plongeur ne devient pas fouilleur et si le fouilleur ne devient pas archéologue !* »

Comment résister à cette « contagion de la science » ? Une science qui permettait au père de l'archéologie sous-marine — le regretté Fernand Benoît — de donner un sens à la plongée des sportifs et d'organiser la prospection des bateaux antiques qui ont coulé avec d'opulentes cargaisons. Une de ses dernières lettres fait état des scrupules du savant qui aborde ce secteur neuf de la connaissance : « *Il y a deux politiques à notre époque, écrit-il : celle du prestige et du faire-savoir et celle de l'effort consciencieux et du savoir-faire.* »

Paul Juif

Demandez le manuel du futur propriétaire.



Combien coûte une belle maison Phénix?
A quels prêts avez-vous droit? Pouvez-vous bénéficier des dernières mesures d'aide au logement? Qui peut vous aider à trouver un bon terrain pas trop cher? Est-il exact que Phénix peut se charger pour vous de toutes les démarches? Une maison Phénix est-elle livrée toute prête à habiter, peintures faites, salle de bains installée?

A toutes ces questions, Phénix apporte des réponses très précises dans sa brochure "La maison Phénix et Vous". Les informations y abondent. Vous la lirez comme un magazine.

Votre société Phénix régionale a plusieurs maisons à vous proposer. Ce sont des vraies maisons du pays conçues par des gens de votre région.

Alors vite écrivez-nous et découvrez sans plus attendre que, vous aussi, vous pouvez sans doute avoir une maison bien à vous avec un jardin.

MAISON



PHENIX

45.52.02.48

BON A DÉCOUPER

A retourner à Maison Phénix, 60 avenue de la Grande-Armée, 75840 Paris Cedex 17.
Vous recevrez ainsi, sans aucun engagement de votre part, notre documentation complète en couleurs, ainsi que la liste de nos centres d'informations en France.

M./Mme/Mlle: _____ Prénom: _____

N° _____ Rue: _____

Code postal: _____ Ville: _____

Membre du Syndicat National des Constructeurs de Maisons Individuelles.

PHENIX: POUR QUE CHACUN AIT SA MAISON.

Découpez ce bon et vous recevrez gratuitement cette brochure.

Instruments de pédagogie expérimentale
 Instruments de psycho-pédagogie
 Instruments d'orientation scolaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

Ils permettent :

- aux Instituteurs et aux Professeurs de faire très vite, en début et en fin d'année, le bilan des connaissances et des lacunes, de « mesurer » le niveau de leur classe ;
- aux Psychologues scolaires d'analyser les difficultés rencontrées par l'élève, de procéder à l'observation continue ;
- aux Conseillers d'Orientation de déterminer le ou les types d'enseignement qui paraissent le mieux convenir aux dispositions des élèves, de comparer des élèves appartenant à des établissements différents ;

Ils constituent d'importants documents à inclure au « dossier individuel de l'élève ».

Pour le cycle élémentaire

Les tests d'acquisitions scolaires

CE 1-CE 2 (10^e-9^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
 CE 2-CM 1 (9^e-8^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
 CM 1-CM 2 (8^e-7^e) Français et Mathématiques - Révision 1974

Pour le cycle d'observation

Les tests d'acquisitions scolaires

CM 2-6^e (7^e-6^e) Français et Mathématiques - Révision 1974
 6^e-5^e Français - Mathématiques modernes - Révision 1977.
 5^e-4^e Français - Révision 1975 - Mathématiques modernes - Anglais - Allemand

Au seuil du second cycle

Les tests d'acquisitions scolaires

3^e - 2^e Français et Mathématiques modernes
 Révision 1976

Nouveauté 1976

Le test du cycle élémentaire

Il permet :

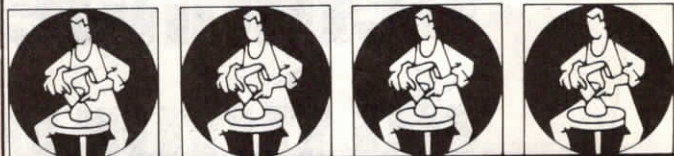
- à n'importe quel moment de l'année de déterminer le niveau scolaire d'un enfant en vue de son affectation à une des classes du cycle élémentaire (CE 1 - CE 2 - CM 1 - CM 2) ;
 - de résoudre rapidement les problèmes de répartition, d'affectation, de constitution de groupes de niveau en français et en mathématiques ;
 - particulièrement aux maîtres d'établissements à caractère sanitaire, de procéder à une évaluation rapide du niveau.
- Tous ces tests peuvent être utilisés sans difficulté par les maîtres eux-mêmes.
 - Leur élaboration et leur présentation satisfont aux règles les plus rigoureuses de la psychotechnique moderne.
 - Chacun d'eux est étalonné sur un échantillon d'environ 1 500 élèves d'établissements de Paris, de grandes villes, de petites villes et de milieu rural.
 - La correction à l'aide de grilles transparentes est facile et rapide.
 - Ils sont l'instrument indispensable des Instituteurs, Professeurs, Conseillers d'O.S.P., Psychologues scolaires, et de tous ceux à qui incombent des tâches d'observation, de psychopédagogie et d'orientation.

Documentation gratuite sur demande

EDITIONS DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE

48, avenue Victor-Hugo, 75783 PARIS CEDEX 16 - Tél. : 501-83-26

KPCL
 SAPEC



POUR LES POTIERS
 ET CERAMISTES

Le 1^{er} Septembre 1978
 ouverture à Limoges du

COMPTOIR CERAMIQUE KPCL - SAPEC

A votre disposition

- sur place
- ou pour expéditions sous 48 h de quantité inférieure à 100 kg
- EMAUX - COULEURS - MONTRES FUSIBLES HPC
- PATES - EMAUX KPCL SAPEC
- PLAQUES et SUPPORTS MULCORIT DU SPHINX
- des MATIERES PREMIERES CERAMIQUES
- des FOURS CÉRAMIQUES K.F.

INFORMATION - TARIFS - DOCUMENTATION
 sur simple demande



KPCL
 SAPEC

av. du président Kennedy z.i magré
 87002 limoges cedex
 boîte postale 79

Tél. (55) 30.10.11 +
 Télex. 580 828 KAOLCER LIMOG.
 R.C. Limoges 3 757 501 184

l'éducation

a
retenu
pour vous
cette
semaine

un annuaire

Pour les « mordus » de l'audiovisuel. C'est un document strictement utilitaire, mais ô combien pratique et à même de résoudre un certain nombre de problèmes pour tous ceux qui cherchent à s'équiper en audiovisuel. Cet **Annuaire de l'audiovisuel 1978** (AVCD, 71, bd. Richard-Lenoir, 75011 Paris, 292 p., franco : 80 F) recense quelque 928 fournisseurs de matériels, producteurs de programmes et prestataires de services, en analysant leurs activités. Les produits et services mentionnés sont regroupés dans un index alphabétique renvoyant lui-même au répertoire analytique. Pour compléter cette documentation, 150 fiches techniques fournissent les caractéristiques d'un certain nombre de produits.

un dossier

Pour les loisirs de l'étudiant. Et pas seulement pour « passer le temps », car c'est bien de loisirs au sens noble, avec leur dimension de véritable formation, que les **Dossiers de l'étudiant** dressent, dans leur sixième numéro (96 p., 10 F), un inventaire assez complet pour permettre de découvrir ce que l'on cherche ou, encore mieux, de révéler un appel secret pour une activité ou pour une autre. De la lecture aux loisirs écologiques ou scientifiques, en passant

par les jeux, les sports, la musique, la photo, le cinéma, sans oublier l'archéologie, le modélisme, le tricot ou la prestidigitation, de petites analyses de la pratique mais surtout des renseignements détaillés sur les formules, les lieux, les possibilités, sont particulièrement utiles et laissent l'embarras du choix : comment fabriquer, acheter ou apprendre le jeu de gô, choisir et acheter un instrument de musique, découvrir la possibilité d'un sport dans le guide de A à Z : adresses ; bibliographies, complètent ces dossiers qui donnent, en outre, une trentaine de pages d'adresses et d'informations de province, ville par ville.

une exposition

L'atelier des enfants, ça roule ! Un train-musée pour les voyageurs de l'imaginaire circulera à travers la France, à partir de janvier 1979, dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant, et fera étape dans 112 petites et grandes villes pour présenter une exposition d'art populaire. En attendant, et jusqu'au 5 décembre prochain, c'est devant le Centre Georges Pompidou à Beaubourg, que cette exposition, intitulée **Ferblanc et Fildifer**, sera offerte en primeur aux Parisiens et plus particulièrement aux moins de quinze ans. L'élément essentiel en est une collection de « tanaké » — boîtes

en fer blanc réemployées —, constituée de 250 objets venus d'Afrique, d'Indonésie, du Brésil, du Mexique, d'Iran, entre autres, mais aussi de France. Les voitures ont été conçues par l'Atelier des enfants du Centre Beaubourg, placé sous la responsabilité de Danièle Giraudy, et, comme le précise cette dernière, « ces objets sauvés du rebut ou de la décharge, nés de la pénurie ou de la misère, renaissent soudain à la croisée de la réalité et du rêve ».

un numéro de téléphone

La création de **SVP — petite enfance**. Les parents, les assistantes maternelles, les professionnels de la petite enfance, les élus locaux, et tous ceux préoccupés par la place à donner aux enfants de moins de trois ans dans notre société, pourront désormais obtenir des réponses aux questions qu'ils se posent en composant le **296-22-85**. Du lundi au vendredi, de 14 à 19 heures, deux équipes spécialisées se relaient pour répondre à tous les problèmes et sont prêtes à aborder tous les sujets ayant trait aux difficultés d'être de la petite enfance, qu'ils soient d'ordre pratique, psychologique ou relationnel, ou même juridique. Si cette expérience parisienne se révèle concluante, elle sera étendue ensuite aux régions.

on recrute

■ **DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS** des services universitaires : des **conseillers administratifs**, vingt-sept postes ; des **attachés d'administration**, huit postes ; des **intendants**, quarante-six postes (arrêtés du 29 septembre 1978 — B.O. n° 37).

on prépare

■ **LES LISTES D'APTITUDE** aux fonctions d'**inspecteur d'académie** et d'**inspecteur principal** de l'enseignement technique (circulaires du 5 octobre 1978 — B.O. n° 37).

■ **LES CONCOURS** de la session de 1979 pour le recrutement de **conseillers principaux** et de **conseillers d'éducation stagiaires** (circulaire du 11 octobre 1978 — B.O. n° 37).

on modifie

■ **LES CONDITIONS** d'attribution de l'**allocation de logement** (arrêtés du 13 juillet 1978 et circulaire du 10 août 1978 — B.O. n° 37).

on fixe

■ **LES MODALITES** de la **Campagne nationale** annuelle du timbre du Comité national et des comités départementaux contre la **tuberculose** et les **maladies respiratoires** (circulaire du 12 octobre 1978 — B.O. n° 37).

on signale aussi

■ **LA RECONDUCTION**, en 1978-1979, des mesures visant à apporter une aide aux **maîtres auxiliaires de l'enseignement technique** (CET et LT) dans leur préparation aux concours de recrutement (circulaire du 12 septembre 1978 — B.O. n° 34).

décharges de classes

Vous serait-il possible de faire le point de la réglementation actuelle en ce qui concerne les **décharges de classes des directeurs d'écoles élémentaire et maternelle**. Il semble y avoir des différences dans l'application des textes d'un département à l'autre.

C'est par une circulaire du 27 avril 1970 (BOEN n° 19) que le ministre de l'Education nationale a fixé d'abord le barème national des décharges de classes pour les écoles du premier degré. Une demi-décharge de classe est accordée aux directeurs et directrices d'écoles primaires et maternelles dont l'effectif a atteint 300 élèves au moins et 399 au plus pendant l'année scolaire précédente et une décharge complète à ceux dont l'école a accueilli 400 élèves ou davantage. Dans l'appréciation des effectifs, les élèves des classes d'application ou ceux de l'enfance inadaptée sont comptés doubles et en ce qui concerne les écoles annexes ou d'application, une demi-décharge est accordée si l'école comporte au moins trois classes de ce type et une décharge complète si elle en comporte au moins cinq.

Depuis la rentrée de 1976 les normes de décharge ont été allégées ; c'est ainsi que les directeurs d'école comptant entre 250 et 300 élèves bénéficient d'une journée de décharge de classe par semaine. De plus, la circulaire du 16 décembre 1977 (B.O. n° 46) a précisé qu'à la rentrée de 1978, l'attribution d'une demi-décharge à tous les directeurs d'école à dix classes, puis d'une journée par semaine à tous les directeurs d'école à neuf et huit classes qui n'en bénéficient pas encore, pourrait être envisagée.

Des interventions de parlementaires ont permis d'exposer la situation des directeurs d'école comptant entre cinq et sept classes qui ne bénéficient actuellement d'aucune décharge d'enseignement. Il ne sem-

ble pas, cependant, que le régime existant soit susceptible de modification prochaine.

secrétaire d'administration

J'ai trente-huit ans et je possède le baccalauréat, obtenu en 1975, à la suite de cours du soir. On m'a indiqué un concours de **secrétaire d'administration universitaire** auquel je pourrais me présenter. **Pouvez-vous me faire connaître les conditions de recrutement de ce corps de fonctionnaires ?**

Les secrétaires d'administration universitaires (SAU) sont recrutés de trois façons :

- Par deux concours distincts : un concours externe et un concours interne ;
- Par détachement, sur un poste vacant de SAU, de fonctionnaires appartenant à un corps de catégorie B ;
- Au choix, par liste d'aptitude établie en CAP, à raison d'une nomination pour six titularisations effectuées dans le corps.

Les candidats au premier concours (externe) doivent avoir plus de dix-huit ans et moins de quarante-cinq ans au 1^{er} janvier de l'année du concours et être titulaires soit du baccalauréat, soit d'un diplôme jugé équivalent (la liste comporte vingt-cinq diplômes actuellement).

Les candidats au deuxième concours (interne) doivent être âgés de moins de quarante-cinq ans au 1^{er} janvier de l'année du concours, être fonctionnaires ou agents de l'Etat (titulaire, stagiaire, délégué rectoral, auxiliaire intérimaire, contractuel, vacataire, etc.) et avoir accompli, au 31 décembre de l'année du concours cinq ans de services publics. La limite d'âge peut être reculée (une année par enfant à charge, durée des services militaires, etc.). En outre, des dispositions particulières concernent les veuves et les handicapés.

René Guy

parmi les nouveautés

J.L. Loubet del Bayle
**Introduction aux méthodes
des sciences sociales**
Privat, 236 p., 49 F

Les progrès qu'ont connus depuis ces dernières années les sciences sociales et leur impact de plus en plus profond dans la société expliquent, sans nul doute, qu'une initiation aux problèmes qu'elles posent se trouve aujourd'hui incluse non seulement dans un certain nombre de formations universitaires, mais encore dans la préparation à des activités professionnelles très diverses.

C'est dans la perspective d'une telle initiation que se situe le présent ouvrage, dont l'intention n'est nullement de constituer un traité d'épistémologie des sciences sociales, mais d'effectuer une approche, claire et concrète, des techniques mises en œuvre dans la recherche sociologique et de préciser la démarche scientifique, telle qu'elle se trouve appliquée à la connaissance des faits sociaux.

Il convient de souligner que les buts de l'auteur sont pleinement atteints et que son travail constitue l'un des plus complets, des plus précis et des plus clairement abordables que nous ayons eu entre les mains à ce niveau propédeutique. Sans entrer dans le détail, soulignons qu'entre les deux grands volets de cette étude, « L'observation » et « La systématisation », l'auteur explique simplement quelles relations unissent nécessairement ces deux phases de la recherche scientifique. On notera encore qu'à la fin de chacun des chapitres consacrés à telle technique ou à tel processus, le lecteur trouvera une bibliographie, limitée mais prenant en compte les ouvrages essentiels sur le sujet, ce qui lui permet, s'il en a le désir, d'approfondir ses connaissances

dans le domaine particulier dont il vient d'être traité.

Cet ouvrage de base mérite d'être recommandé tant au niveau de l'enseignement universitaire que dans les centres de formation d'entreprises.

Alfred Sauvy

**La vie économique des Français
de 1939 à 1945**

Flammarion, 256 p., bibliogr., index, 50 F

Cette période de notre histoire est mal connue : la célébration et l'anathème l'emportant souvent encore sur l'étude historique modeste et rigoureuse.

L'histoire de cette période peu glorieuse est d'abord l'histoire d'un

aveuglement : aveuglement d'une France vieillie, endormie et mal gouvernée ; aveuglement d'une armée mal préparée, mal équipée, mal commandée. Ensuite c'est l'histoire économique vécue au quotidien : rationnements, cartes, tickets, files d'attente, STO et marché noir. C'est enfin et surtout une exploitation rationalisée du potentiel productif par les occupants.

Cet ouvrage qui, à notre connaissance, est la première étude économique complète de l'Occupation, dépasse, au moment des conclusions, largement le problème annoncé par le titre : c'est de la France actuelle qu'il est question. Alfred Sauvy rappelle courageusement quelques inepties économiques sur lesquelles nous fermons les yeux : l'absence de lutte contre l'alcoolisme, « maladie sacrée », ou l'improductivité considérée comme créatrice d'emplois, pour ne citer que ces deux exemples.

à propos de la Révolution française

Un événement, un personnage, une période : trois approches particulières, par lesquelles de récentes publications — **La nuit du 4 Août**, par Jean-Pierre Hirsch (Gallimard, coll. « Archives », 282 p., 19,50 F) ; **Gracchus Babeuf et les Egaux**, par Jean Bruhat (Librairie académique Perrin, 246 p., 50 F) ; **La France sous le Directoire, 1795-1799**, par Georges Lefebvre (Éditions sociales, 938 p., 110 F) — précisent notre connaissance de la Révolution française. Mais, derrière cette distinction, inspirée par les titres, se retrouve une volonté de replacer l'événementiel, l'individuel ou le temps court dans leurs fondements économiques et sociaux.

La destruction, le 4 août 1789, des privilèges et des particularismes de l'Ancien Régime apparaît alors comme l'aboutissement d'un grand mouvement d'opinion, mais surtout comme la consécration des révoltes populaires. De nombreux textes démontent le mécanisme de cette séance nocturne, où le calcul tactique se mêle à l'enthousiasme spontané, et montrent la portée, mais aussi les limites, des transformations consenties.

La vie et l'action de Babeuf sont étudiées en relation avec la conjuration des Egaux, tentative malheureuse pour renverser le Directoire en 1796. Babeuf proposait une communauté de biens et de travaux : ainsi le communisme, jusqu'alors projet utopique, se constitue-t-il en doctrine idéologique doublée d'une pratique politique. « Pulsation la plus hardie de la Révolution », selon Jean Jaurès, la conjuration des Egaux fait date dans l'histoire du socialisme français.

L'absence actuelle d'une histoire générale de la France sous le Directoire ajoute encore plus d'intérêt à la publication du cours professé par Georges Lefebvre en 1942-1943, auquel J.-R. Suratteau a joint un état des questions et une impressionnante mise à jour bibliographique. Par-delà l'analyse précise des événements, c'est tout le contexte des luttes sociales et des bouleversements économiques qui est étudié pour mieux expliquer l'entreprise de consolidation de la révolution bourgeoise. Synthèse irremplaçable, cet ouvrage donne aussi une leçon de méthode à tous ceux qui veulent pratiquer le métier d'historien.

Jean-Noël Luc

Collection
SCIENCE DE L'EDUCATION
dirigée par
Daniel Zimmermann

LES DIFFICULTES SEXUELLES DE L'ADULTE

par Michel Lobrot

53 F (franco 58 F)

APPRENDRE A MANGER

par Marie-France Bouchard,
Bernard Blot et Louis Porcher

42 F (franco 46 F)

Rappels

APPRENDRE A DEVENIR CITOYEN A L'ECOLE

L'introduction de l'actualité
économique et sociale à l'école
élémentaire et dans les C.E.S.
par F. Mariet et L. Porcher

39 F (franco 43 F)

LES CLASSES DE NATURE

Classes de mer, classes de neige,
classes vertes
par F. Mariet, Cl. Moreau
et L. Porcher

43 F (franco 47 F)

L'EVEIL MUSICAL DE L'ENFANT

par Madeleine Gagnard

49 F (franco 54 F)

LES EFFETS DE L'EDUCATION

par Michel Lobrot
2e édition

48 F (franco 53 F)

LES EDITIONS ESF
17, Rue Viète
75854 Paris Cedex 17

J.-G. Blumler, R. Cayrol
et G. Thoveron

La télévision fait-elle l'élection ? Une analyse comparative : France, Grande-Bretagne, Belgique

Presses de la Fondation nationale des
sciences politiques, 284 p., 135 F

Il est courageux de poser la question tant sont nombreux ceux qui considèrent que la réponse — positive — va de soi.

Cette étude, qui porte sur trois élections de 1974, a été réalisée à l'aide de questionnaires cherchant à saisir les attentes des électeurs : pourquoi suivent-ils la campagne électorale ? Quelle importance et quel crédit accordent-ils aux différents media pour les informer (tracts, radio, affiches, réunions, presse écrite, télévision, conversations) ?

Cet ouvrage ne débouche sur aucune conclusion révolutionnaire : les intellectuels, les cadres, se méfient de la télévision et préfèrent la presse écrite, les classes moins privilégiées préfèrent la télévision. Dans l'ensemble, l'influence de la télévision est ramenée à un niveau très modeste et il semble bien que le téléspectateur soit moins bête que ne le croient certains spécialistes : s'il regarde tout, il ne croit pas tout et les variables sociologiques et politiques traditionnelles gardent un pouvoir explicatif déterminant.

Gérard Lassibile, Alain Mingat
et Jean Perrot

Les effets de la modification de la carte universitaire 1960-1975

IREDU (Campus universitaire, faculté des
sciences Mirandes, 21000 Dijon), 170 p.,
40 F + frais d'envoi

L'aspect géographique des problèmes scolaires et universitaires est trop rarement étudié pour que l'on ne souligne pas l'intérêt de ce nouveau cahier de l'IREDU (n° 25).

Allons directement aux principales conclusions de cette étude. Un département qui est doté d'un établissement universitaire est toujours mieux scolarisé qu'un département qui doit « expatrier » ses étudiants

à l'université d'un département voisin. La création de nouveaux établissements universitaires depuis vingt ans aurait dû, dans cette logique, démocratiser l'accès à l'université. Il n'en a rien été et les auteurs suggèrent que l'« attractivité » des nouveaux établissements a été limitée par suite de leur faible dotation en matériel et en personnel.

Il semble donc que, seule, une très forte redistribution géographique des établissements puisse contrebalancer l'effet de l'ancienne carte universitaire. De telles conclusions sont-elles applicables à l'enseignement élémentaire, pré-élémentaire ou secondaire ?

Jacques Chaumier

Le traitement linguistique de l'information documentaire : les langages documentaires

Préface de Loll Rolling

Entreprise moderne d'édition, 150 p., 65 F

La recherche d'information dans un fonds documentaire implique que le contenu des documents ait été mis en mémoire suivant une organisation conceptuelle : le langage documentaire. Cette organisation, dans un système non automatisé, prend soit la forme d'une classification par inclusion (du type de la Classification décimale universelle), soit celle d'une liste alphabétique de « vedettes-matière ». Ces deux modèles, utilisés dans de nombreuses bibliothèques, se révèlent impropres au traitement de la documentation spécialisée.

De nouveaux langages documentaires se sont donc développés ces dernières années pour le traitement de l'information scientifique et technique : les « thésaurus ». Leur structure faiblement hiérarchisée confère à ces langages une souplesse qui leur permet d'évoluer et qui s'adapte facilement aux systèmes automatisés de recherche de l'information.

Le nouveau livre de J. Chaumier décrit et explique les thésaurus en s'appuyant sur de nombreux exemples. Il expose les problèmes que posent leur élaboration puis leur gestion, notamment en ce qui concerne les thésaurus multilingues, mettant

à lire aussi

■ « Connaître la presse », tel était le thème d'un stage récent, organisé par le CIPE, auquel participèrent des inspecteurs généraux (voir l'article « Quand l'Inspection générale étudie la presse » dans notre n° 364 du 19 octobre). L'introduction de la presse dans l'enseignement élémentaire et secondaire peut, en effet — outre la documentation que l'on y glane pour illustrer des leçons ou étoffer des exposés —, développer une pédagogie, dont Annie Cipra et Christian Hermelin définissent les principes dans la revue *Presse-Actualité* (5, rue Bayard, 75380 Paris Cedex 08 — abonnement annuel pour 9 numéros : 98 F ; enseignants : 80 F). Avec le n° 130, dernièrement paru (septembre-octobre 1978), *Presse-Actualité* nous livre le dixième volet de cette étude intitulée « Apprendre à lire le journal » qui avait débuté dans le n° 121 (septembre-octobre 1977) et constitue une suite à la fois originale et vivante de réflexions et de suggestions que les deux auteurs proposent à tous les enseignants.

■ En sous-titrant : « Les enfants et les bibliothèques », son livre *Laissez-les lire*, Geneviève Patte précise le sens impérieux de l'intitulé. Il s'agit, en effet, de se demander : Où lire ? Que lire ? Comment lire et inciter à lire ? Cet ouvrage (Editions ouvrières, coll. « Enfance heureuse », 304 p., 58 F), réalisé par la responsable de l'équipe de « La joie par les livres », créatrice de la bibliothèque pour enfants de la Cité de la Plaine à Clamart, répond à toutes les questions pratiques que se posent les éducateurs, bibliothécaires, documentalistes, enseignants, parents et responsables locaux, qui s'intéressent à la lecture des jeunes.

■ A l'heure des revendications écologiques et décentralisatrices, il faut signaler la réédition d'un ouvrage dont la première publication datait de 1945 : *Au village de France*, de P.-L. Menon et R. Lecotté (Editions Jeanne Laffitte, 128 p., 50 F). Il s'agit d'une vulgarisation du folklore français. La vie traditionnelle du village (y compris celle du maître d'école), les travaux et les jours, les us et les coutumes, les rythmes et les saisons, les logis et les champs, tout un monde est là sous nos yeux, que nous avons oublié et qui nous constitue.

P. F. et L. P.

toujours en évidence les limites de l'automatisation. Mais avec la multiplication des thésaurus, se pose avec acuité le problème de leur compatibilité ; l'auteur fait le point sur ce qui est déjà réalisé dans cette nouvelle voie de recherche.

Ouvrage de référence pour les professionnels, ce livre d'accès facile est à la portée de tout utilisateur de documentation désireux de trouver une ouverture aux problèmes techniques.

Henri Laborit, Francis Jeanson

Discours sans méthode

Stock, 240 p., 64 F

Henri Laborit, on le sait, n'est pas un spécialiste comme les autres. Il s'est constamment efforcé, de façon polémique quand c'était nécessaire, de franchir les bornes de son domaine en refusant les frontières imposées par le découpage social du savoir. La biologie, pour lui, est un très vaste territoire, et quelques esprits lui ont fait parfois savoir qu'il outrepassait les limites de sa compétence.

Fort heureusement, l'homme n'est guère impressionnable, et il n'en continue pas moins son chemin. Le dialogue qu'il mène ici avec Francis Jeanson, autre esprit fort peu conformiste et d'un talent aussi rare, est d'une vertu constamment roborative. Deux esprits libres confrontent leurs doutes et leurs savoirs, leurs certitudes et leurs interrogations, leurs passions et leur réflexion.

Lecture passionnante, à la fois sinueuse et organisée, aléatoire et réglée, où l'on apprend à chaque instant connaissances neuves et questions encore inaperçues. On referme le livre en regrettant que ce soit déjà la fin. Rien n'est résolu, cela va de soi, mais l'on a l'impression de voir plus clair en cette vie. De la vulgarisation sans concession, mais qui a dû demander un grand effort de part et d'autre.

Notes de lecture établies par

Pierre Ferran,

Geneviève Lefort,

François Mariet et Louis Porcher

la RTS vous propose

cours moyen

Le vendredi 3 novembre, de 14 h 05 à 14 h 25 sur TF 1, **Une ferme d'élevage cantalienne** dans le cadre de la série « Eveil à dominante économique, humaine et sociale — A la découverte du monde rural ». Cette émission, produite par le CRDP de Clermont-Ferrand, a pour but de sensibiliser les élèves à la relation entre le travail agricole — ici, un élevage bovin — et le cadre architectural dans lequel il s'exerce. En effet, l'architecture d'une exploitation agricole n'est pas le fruit du hasard ; elle dépend d'abord du type d'exploitation qui y est pratiqué, mais aussi de la tradition, des contraintes géographiques et climatiques, économiques, des matériaux disponibles sur place ; enfin, dans une certaine mesure, l'architecture même conditionne la vie de l'exploitation.

formation continue

Les émissions concernant la formation continue débutent le samedi 4 novembre, sur Antenne 2.

De 11 h 45 à 12 h 15, la série « A propos de... » présente, par l'intermédiaire d'un animateur en formation, les divers ateliers d'une usine d'engrais de l'Aisne et le bilan des cours de formation continue qu'ont suivis, plus ou moins assidûment, les ouvriers de cette usine. **Deuxième diffusion** : le 6 novembre.

Le dimanche 5 novembre, deux émissions successives :

● de 10 h 10 à 10 h 30, dans la série « A la découverte de l'économie », **Les Français s'intéressent-ils à leur économie ?** Ce film, qui présente la production industrielle, veut montrer que c'est à partir de faits quotidiens, d'expériences professionnelles, qu'il est possible d'aborder l'économie ;

● de 10 h 30 à 11 heures, dans la série « A la découverte de l'informatique », **Aujourd'hui ou demain ?** A travers les aventures d'un personnage de dessin animé, cette émission — la première de cette série — donne l'occasion de se familiariser avec diverses utilisations de l'informatique. **Deuxième diffusion** : le 6 novembre.

les matériels

6 - les boîtiers de fondu enchaîné

La projection en fondu enchaîné ne saurait être un simple gadget destiné à supprimer le trou noir entre le passage des diapositives. Elle possède, de par son rythme propre, une dynamique susceptible d'animer le spectacle audiovisuel et de conduire plus sûrement la perception du public, tout en obligeant les réalisateurs à tenir le plus grand compte des éléments de cadrage et de composition des images. Nous reviendrons, prochainement, sur ces aspects spécifiques et tenterons de les illustrer de quelques exemples.

Le fondu enchaîné existe depuis des dizaines d'années : en effet, de nombreuses lanternes magiques, bien avant l'invention de la photographie, utilisaient déjà ce procédé. Nous allons examiner brièvement les différents types de matériel existant aujourd'hui sur le marché.

Naturellement, il faut disposer de deux projecteurs, de puissances lumineuses égales et de préférence à télécommande afin de faciliter l'opération de passage des vues. Les dispositifs permettant d'obtenir la superposition progressive de deux images sur un même écran peuvent se classer selon divers critères. La distinction entre boîtiers électroniques ou mécaniques nous semble moins intéressante que celle à établir entre les capacités des différents matériels à **enregistrer** ou non la synchronisation entre les images et le son sur un magnétophone quelconque.

synchronisation non enregistrée

Il faut savoir qu'il existe des appareils simples et peu onéreux, même si les revendeurs ne les proposent pas spontanément.

Citons tout d'abord le procédé GITZO (de 500 à 800 F, selon les modèles) qui fonctionne avec n'importe quel projecteur de diapositives par ouverture et fermeture alternative d'un diaphragme à iris commandé par l'opérateur pendant la projection. Il s'agit d'un procédé mécanique très fiable avec ou sans avance automatique des paniers. La réalisation de fondus corrects, en synchronisme avec les diapositives, monopolisant toute la concentration du projectionniste, nous conseillons vivement le changement de vues automatique en fin de course du levier de commande, afin de minimiser les risques d'erreurs qui sont déjà assez importants.

Plus récent et de prix modique, le boîtier FEMZ de Prestinox (550 F) permet l'obtention de fondus électroniques par allumage et extinction des ampoules des projecteurs, à condition que ceux-ci soient équipés de triacs et délivrent un courant de 24 V nécessaire à l'alimentation de l'appareil. En cas d'utilisation avec des projecteurs d'autres marques, il existe un grand nombre de possibilités d'adaptation. Naturellement, l'avance des photos est automatique. Le FEMZ est en outre équipé d'une prise pour synchronisateur de magnétophone (genre Philips N6400 ou N6401 pour cassettes). A chaque « top », un voyant rouge rappelle à l'opérateur qu'il doit effectuer un nouveau fondu. On n'enregistre donc pas la synchronisation proprement dite, mais seulement des repères grâce auxquels on n'oubliera pas de changer de vue.

Ces matériels offrent les mêmes effets que leurs aînés quatre à six fois plus chers, à la seule différence qu'ils ne peuvent pas enregistrer la synchronisation et la relire. En d'autres termes, leur utilisateur doit

reproduire celle-ci à chaque projection. Si le script a été bien fait, si les séquences sont équilibrées, en bref si le montage est bien construit, cette opération, bien que toujours délicate, n'est pas très difficile pour quelqu'un la connaissant parfaitement.

Si l'on envisage d'effectuer de nombreuses projections, voire des tirages en plusieurs exemplaires, il devient évident qu'un dispositif automatique sera plus pratique.

synchronisation enregistrée

Le marché offre un grand nombre d'appareils de prix et de fiabilités variables, dont le trait le plus commun semble être leur incompatibilité totale et absolue avec la marque concurrente. Ils nécessitent en principe l'emploi d'un magnétophone stéréophonique, la première piste (canal gauche) devant être réservée à la bande sonore, la seconde (canal droit) à la lecture et à l'enregistrement de la synchronisation. Celle-ci peut être à modulation d'amplitude, de fréquence ou de phase. Bien que ne passant pas dans les haut-parleurs, elle appartient à la gamme audible et se traduit par un sifflement continu entre 300 et 3 000 Hz correspondant fidèlement aux variations d'intensité lumineuse des projecteurs. A la lecture, le sifflement est décodé par l'appareil pour asservir les ampoules et le changement des vues.

La plupart des boîtiers ne tolèrent que très difficilement les reprises en cours d'enregistrement de la synchronisation, c'est-à-dire, qu'en cas d'erreur, il est souvent obligatoire de tout recommencer. Mais une fois la « bonne » version enfin obtenue,

on pourra la relire facilement et en tirer des copies.

Les enseignants, classés dans les amateurs, ont à pâtir du fait que les fabricants s'occupent davantage des professionnels, ce qui se traduit par des prix fort élevés quand ils ne sont pas prohibitifs.

Nous citerons Simda et son ED 3000, appareil actuellement le plus répandu (un peu plus de 3 000 F) parce que capable de résister sans défaillance à plusieurs vagues de stagiaires, et un nouveau boîtier qui nous semble particulièrement attractif, le ES 3069 d'Electrosonic (un peu plus de 2 000 F) dont la finesse de reproduction des fonds enchainés et la fiabilité nous semblent dignes d'éloges. On peut signaler aussi un autre fabricant français, Auvitec, spécialisé dans le haut de gamme dont les tarifs sont, hélas, encore trop « professionnels » malgré un louable effort ces dernières années.

Tous ces matériels sont à vitesse de fondu variable. Il convient de rejeter impitoyablement les appareils dont les durées de fondu sont prédéterminées ; ils sont aussi chers, si ce n'est davantage, et ne présentent absolument aucun intérêt, une bonne part de la richesse expressive du fondu enchainé tenant, avant tout, aux changements dans les vitesses de passage entre les vues.

Nous terminerons en indiquant que l'obtention d'une bonne synchronisation, répondant fidèlement et en totalité aux effets fixés par le scénario, constitue un excellent exercice pédagogique, tant sur le plan des ressources intellectuelles sollicitées que sur celui des pratiques sensorielles, car il faut de bons réflexes alliés à une grande concentration.

Jean-Luc Michel

conférences - débats

■ **L'apprentissage, une voie de formation professionnelle**, par André Joly, inspecteur de l'académie de Paris chargé de mission d'Inspection générale. Dans le cadre des conférences du Cercle parisien, cette conférence, suivie d'un débat, aura lieu le mercredi 15 novembre à 17 heures à la Ligue française de l'enseignement, 3, rue Récamier, 75007 Paris. Entrée gratuite.

■ **Autour d'une expérimentation culturelle ou sociale**, la revue *Autrement* organise un débat, chaque mercredi de 12 h 30 à 14 heures. Au programme du mois de novembre :

• **A Saint-Nazaire, une création collective en milieu ouvrier** : Catherine de Seynes, le 8 novembre. A partir d'une action commune des syndicats CGT et CFDT de douze entreprises locales, création du Centre de culture populaire et d'expression culturelle des travailleurs : sculpture, peinture, danse, théâtre.

• **Habitat groupé autogéré**, le 15 novembre. Passer du logement isolé à une unité d'habitation regroupant plusieurs logements, autour d'espaces et d'équipements communs.

• **« Mon œil » : le vécu en question**, le 22 novembre. Un collectif de diffusion vidéo et diapos, axé sur le quotidien en dossiers et témoignages « chauds ».

• **Librairie différente : 1984**. Dans le 12^e arrondissement, un endroit à l'envers du commerce, qui vend des livres, provoque des débats, accueille des films et dont le sous-sol est fertile en activités de quartiers : un journal local, *La brèche*, une coopérative d'alimentation biologique, un labo-photo et même une radio.

Les conférences ont lieu au Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 6^e. Participation aux frais : 3 F. Pour toutes informations sur ces conférences et sur les activités de la revue *Autrement* : 73, rue de Turbigo, 75003 Paris. Tél. : 271-23-40.

stages

■ **Pédagogie des ciné-clubs** du 10 au 17 novembre au Centre de formation de Saint-Pierre-lès-Nemours. Ce stage donne droit, pour les Capasiens, à l'unité de valeur « Moyen d'expression autre que l'expression écrite et orale ». Pour tous renseignements complémentaires : Fédération du cinéma éducatif, 27, rue de

Poissy, 75005 Paris. Tél. : 633-80-34.

■ **Etre parents - Entraînement à la vie quotidienne**. L'Ecole des parents et des éducateurs propose cette session qui doit permettre aux parents d'obtenir une méthode d'analyse et de prise en charge des questions éducatives qu'ils rencontrent quotidiennement. Les différents aspects de la relation parent-enfant dans la vie courante y seront traités à partir de cas concrets, d'exposés, d'échanges-débats, d'exercices pratiques, de jeux de rôles. Les thèmes d'études sont : observer et écouter son enfant ; savoir se faire entendre de son enfant et exprimer clairement ses besoins et sentiments ; savoir analyser les conflits et trouver une solution aux problèmes quotidiens. Dix séances de deux heures et demie, une fois par semaine, sont prévues, le mardi ou le vendredi (quinze participants maximum). Pour tous renseignements complémentaires : L'Ecole des parents et des éducateurs, 4, rue Brunel, 75017 Paris. Tél. : 754-29-00.

cinéma

■ **Le Comité du film ethnographique** organise les jeudis, à 20 h 30, des projections de films animés par les réalisateurs et suivies de débats. Au programme du mois de novembre :

• le 9, **Suan Ya lang, le grand jardin d'opium** : la culture traditionnelle de l'opium devenue illégale, les tribus montagnardes Yao établies dans les forêts du Nord sont contraintes de se disperser et de s'assimiler à la population Thaï. Le film décrit les activités d'un village Yao dans le cours d'une année.

• le 16, **En pays Maa** : le film présente les différents aspects de la technologie traditionnelle d'une tribu proto-indochinoise du Vietnam ; **La maison de Loung Ta** : construction collective d'une maison familiale thaïlandaise ; **Mien (Yao)** : le voyage et la construction d'un « village d'un an » par une tribu seminomade Mien dans le Nord-Laos.

• le 23, **Les petits métiers d'Afrique** : présentation de cinq films consacrés aux différentes activités artisanales et artistiques, de récupération des déchets de la société industrielle ; **Le village sans nom** : organisation d'un village de lépreux près d'Abidjan.

• le 30, **Rarahipas Tarahumaras** : dans les montagnes de la Sierra Madre, les Tarahumaras continuent de pratiquer une tradition d'origine pré-colombienne : la

arahipa, course à la boule organisée en compétitions entre villages.

Ces projections ont lieu dans la salle de cinéma du musée de l'Homme, place du Trocadéro. Entrée : 10 F ; tarif réduit : 5 F.

exposition

■ **L'île aux livres.** Réalisée par le Centre d'action culturelle « Les gémeaux » et la Bibliothèque de Sceaux, cette exposition-animation rassemble, jusqu'à la fin novembre, les œuvres d'un certain nombre d'auteurs ayant écrit à la fois pour les adultes et pour les enfants. Diverses activités et informations sont proposées dans des lieux différents : « La case des auteurs » présente, sur une série de panneaux, la biographie succincte et les principales œuvres des écrivains choisis (Aymé, Buzzati, Gripari, Ionesco, Tournier) ; « La plage du vieux conteur » offre aux enfants le récit de quelques contes ; « Les grottes silencieuses » leur propose un lieu calme, favorable à la lecture ; « Le jardin des parents » permet aux adultes de découvrir certaines œuvres des auteurs choisis ; « Robinson et Vendredi », évocation en hommage à Michel Tournier et à son adaptation pour les enfants de **Vendredi ou les limbes du Pacifique** : deux animatrices sont à la disposition des enfants qui souhaitent participer à un certain nombre d'ateliers autour du livre (fabrication d'un livre collectif, peinture, illustration, etc.). En outre, le 15 novembre à 21 heures, une **table ronde** ayant pour thème « L'écriture des livres d'enfants » groupera Française Caradec, Eugène Ionesco et Michel Tournier. L'exposition, dont l'entrée est libre, est ouverte de 14 à 17 heures : du mardi au vendredi, pour les élèves des classes élémentaires ; le mercredi, pour les enfants des centres aérés ; le mercredi et le samedi, pour les enfants accompagnés ou non de leurs parents. **Il est recommandé aux enseignants de prendre rendez-vous.** Centre d'action culturelle, 49, avenue Clemenceau, 92330 Sceaux. Tél. : 660-06-64.

notez aussi

■ **Face aux problèmes croissants de la défense de l'environnement,** la municipalité de Marseille a créé une nouvelle structure de réflexion et d'information : le **Conseil de l'environnement.** Ce conseil

est composé de trois collèges : un collège scientifique qui regroupe des professeurs de différentes branches de recherche (parmi ceux-ci on peut citer le professeur Pérès, le professeur Pons et le docteur Bombard) ; un collège associatif qui regroupe les présidents des principales associations locales de défense de la nature ; un collège technique qui regroupe les hauts fonctionnaires municipaux et le représentant régional du ministère de l'Environnement et du Cadre de vie. Pour tous renseignements : Direction de l'écologie et des espaces verts, 48, avenue Clot-Bey, 13008 Marseille.

■ **Animation scolaire.** Un récital-débat sur le flamenco, ayant reçu l'agrément du rectorat, est proposé aux élèves hispanisants, de la sixième à la terminale. Interprété et animé par le chanteur Paco Triana — accompagné d'un guitariste —, il se compose de trois parties : un exposé sur le flamenco, phénomène socio-culturel gitano-andalou, et sur l'Andalousie ; un récital de huit « cantes » choisis parmi les plus représentatifs ; un débat au cours duquel il sera répondu aux questions posées par les élèves. La séance : 500 F, auxquels il faut ajouter les frais de déplacement (calculés sur la base de 0,80 F par kilomètre au départ de Paris). Pour renseignements complémentaires, écrire à Fabienne Laurès, 177, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine. Tél. : 747-08-20.

■ **Des animateurs bénévoles sont recherchés** pour l'année scolaire 1978-1979, par l'association Le Sentier fleuri. En week-end ou en soirée, ils devront proposer différentes activités à des enfants et à de jeunes handicapés physiques de centres hospitaliers de la région parisienne. En profitant des moments de loisir, ils favoriseront le développement de chacun par des échanges, la découverte du monde extra-hospitalier et la détente. Le travail s'effectuera en équipes. **Une petite expérience de l'animation de groupe est souhaitable.** Pour renseignements complémentaires, prendre contact avec Le Sentier fleuri, 7, rue Fondary, 75015 Paris. Tél. : 575-44-50.

■ **L'audiovisuel en classe.** Pour communiquer vos expériences, vos réalisations, pour acheter, vendre, échanger du matériel, le CNDP vous propose de transmettre vos messages en direct sur TF 1, le jeudi après-midi, au cours de son émission. Ecrire à François Buron, « 24 Jaudis Petites annonces », 31, rue de la Vanne, 92120 Montrouge.

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Raymond Poincaré, conseiller d'Etat ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermeil.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot.

rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis.

conseiller pédagogique : Louis Porcher.

première secrétaire de rédaction - maquette : Suzanne Adelis.

secrétaire de rédaction : Michel Bonnemayre

informations : Michaëla Bobasch, René Guy.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Geneviève Lefort, François Marlet, Jerry Pocztar — Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Catherine Mathieu, Georges Rouveyre.

correspondants : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaeftel, Gérard Sénéca.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Gémard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Claire J. Richet, Yvette Servin, Bernard Veck.



Molière une ressource imaginaire

Jean Pocquelin, maître-tapissier de son état, disait, paraît-il, de certaines étoffes : « C'est inusable, on n'en voit pas la fin ; c'est une soie qui se tient debout, on en a plein la main. » Que, de même, l'œuvre de Molière, son fils, ait duré, c'est évident. Mais la paume n'en est plus la mesure car c'est à pleines brassées qu'on ne cesse d'y puiser...

Apparemment, Jean-Baptiste Pocquelin était un individu passionné, exubérant, et sincère, tellement qu'il allait au bout de ses enthousiasmes et de ses convictions, prenant la vie à pleine plume comme à plein corps. Aussi bien, poussant un peu le personnage, peut-on en faire le précurseur de nos actuelles communautés, ou bien peut-on attendre de lui qu'il inspire un être de bon sens et de mesure, virulent sans véhémence, qui manquerait à notre temps. Mais qu'importe ! Molière n'est pas l'homme d'un emploi.

Avec lui, la création fait des pieds-de-nez à l'Histoire, car c'est dans le quotidien seul que nous pouvons l'approcher. Par le quotidien, il nous échappe ; par lui aussi, il nous est rendu.

LE PLUS CONNU de nos écrivains est peut-être aussi l'homme qui reste le plus inconnu de nous, le pseudonyme même dont il s'est masqué n'a pas livré sa clé de façon satisfaisante. Pas un seul manuscrit, pas une seule lettre de lui, seulement soixante et un actes connus et conservés, porteurs de soixante-sept signatures, elles-mêmes suivies d'un signe demeuré mystérieux (une barre inclinée entre deux points) et dont le graphisme a tant varié qu'il a découragé les experts en graphologie. Beaucoup, cependant, de témoignages de contemporains, favorables ou non, beaucoup d'accusations, probablement inventées, et quelques légendes plus ou moins tenaces...

Qui donc était Molière ? Comment concilier les visages divers que donnent de lui ses plus sérieux, ou curieux, biographes ? Sans doute on peut rêver sur ce que son œuvre doit à son enfance, à ses lectures, à ses voyages, à ses fréquentations, à ses luttes, à ses amours, à sa maladie, mais que peut, en définitive, nous apprendre de lui sa vie privée ? Ne fut-il pas, ne voulut-il pas être, avant tout, un homme public ? N'a-t-il pas choisi de se présenter à ses contemporains, donc à nous, sous les lueurs incertaines des chandelles, et, accessoirement, sous les déclarations toujours un peu académiques de quelques préfaces, à la rigueur sous quelques aveux épars dans ses œuvres ?

Il a été, il a voulu être, malgré toutes les difficultés, malgré même l'infamie attachée à cette profession, un comédien quand tout le destinait à une carrière tranquillement bourgeoise. Il semble bien qu'il ait été un grand comédien, et même un novateur en matière de

jeu dramatique, en tout cas un excellent mime, un excellent chanteur et un excellent danseur — il n'hésitait pas à se produire en compagnie des plus célèbres artistes lyriques et chorégraphiques de son temps.

Il a fait rire ses contemporains, certes, mais il a voulu être aussi un tragédien, plus contesté apparemment, mais obstiné. Au point même que l'on a cru et dit qu'il préférerait cette tragédie, genre noble s'il en était alors, aux ouvrages de pur divertissement. Les tragédies des autres, en tout cas, puisqu'il ne s'est jamais risqué à en écrire lui-même. Mais il a joué les deux Corneille, Racine et quelques autres moins illustres, Le Royer de Prades, Magnon, Gilbert... Il semble même qu'il ait été particulièrement attentif à découvrir et à lancer de jeunes dramaturges, tout en restant attaché à un répertoire confirmé. Sans compter ces reprises, il a ainsi créé, en quatorze ans de carrière parisienne, cinquante-six pièces nouvelles, dont seulement vingt-neuf de lui.

Il a été un grand, un très grand metteur en scène, et en particulier un remarquable directeur d'acteurs, qui savait utiliser au mieux les talents et surtout les faiblesses de ses comédiens. Il était aussi à son aise dans les comédies parlées à petite distribution que dans les grands spectacles à imposante figuration (soixante-dix interprètes dans le divertissement final qui terminait, à Versailles, son *George Dandin*, quarante pour le final de *Psyché*) et à machinerie sophistiquée (ne fit-il pas aménager à grands frais — 6 300 livres — son théâtre du Palais-Royal pour y reprendre cette *Psyché*, créée aux Tuileries quelques mois plus tôt ?).

Il fut enfin, et très tôt, un chef

de troupe attentif à assurer la vie matérielle de ses compagnons, ce qui n'était pas une petite affaire, la faillite de l'Illustre Théâtre de ses débuts le lui avait appris. Remarquable organisateur, en tout cas, il n'hésitait pas — on le lui a reproché — à recourir à toutes les ruses de la publicité (démarches auprès de personnalités influentes, lectures privées, distribution de places gratuites ou à tarif réduit...) pour remplir son théâtre. Il est également à peu près certain qu'il écrivit ses comédies en fonction de sa propre troupe. Une étude même rapide de celles-ci fait apparaître qu'elles ont presque toujours à peu près le même nombre de personnages, un rôle pour chacun, comme dans cette *Commedia dell'arte* qu'il admirait tant. Cette nécessité a-t-elle été pour lui aide ou gêne ? On peut, au moins, expliquer peut-être ainsi la présence de certains personnages apparemment peu utiles à l'action dans certaines œuvres, et l'importance de leur texte.

De tout ce qu'il fut en son temps, et que l'on a trop tendance à ignorer ou à minimiser, il ne nous reste plus que cette œuvre, qu'il a le plus souvent laissé imprimer sans trop s'en soucier, une œuvre que trop souvent aussi on réduit ou on déforme, au point de ne voir essentiellement en lui, après Boileau, que l'auteur de grandes comédies en cinq actes et en vers. Sans doute, à son époque, elles étaient le grand genre comique, tout juste situé, dans la hiérarchie dramatique, après la tragédie. Pourtant sur trente-trois pièces de lui, six seulement, sept, à la rigueur, si l'on ajoute *Don Garcie de Navarre* qui est une comédie héroïque, répon-

u parmi nous

dent à ce modèle.

Ce qui frappe, au contraire, chez Molière, c'est la diversité, aussi bien dans la forme que dans le contenu, dans le ton que dans les intentions, de sa production théâtrale, son souci constant de ne pas s'enfermer dans un style, dans des normes établies une fois pour toutes, et ceci même au risque de dérouter son public, sa recherche passionnée de formes nouvelles qui ne contredit ni ne détruit un solide attachement aux traditions, française, espagnole et italienne.

Nul doute, en particulier, qu'il ait été attiré, fasciné même, par ce que nous appelons aujourd'hui le théâtre total. Plus du tiers de son œuvre est constitué de comédies-ballets (quatorze, et même quinze où la musique intervient peu ou prou) où doivent se fondre aussi harmonieusement que possible la parole, le chant et la danse. Dès la première pièce nouvelle de lui qu'il crée à Paris, *Les Précieuses ridicules*, le plus souvent étiquetée farce, les violons interviennent et Molière-Mascarille chante, puis danse, seul d'abord puis avec Magdelon et Jodelet. Mais aucun biographe ne nous a conservé le nom du compositeur. Était-ce Molière lui-même ?

Les déclarations ne manquent pas, dans ses préfaces et dans ses textes, pour défendre cette nouveauté dramatique, parfois contre un accueil réticent de ses spectateurs, et contredisent l'idée trop répandue que Molière ne composait ces « divertissements » qu'à contre-cœur, pour se soumettre aux exigences d'un souverain frivole. On peut dire, plus simplement, que les fêtes royales lui procuraient l'occasion et surtout les moyens de réaliser, au mieux, ce genre d'ouvrages, et qu'il n'en était pas désolé !

gravure par Habert, d'après Mignard



A les examiner de près, beaucoup, d'ailleurs, ne sont pas moins porteurs de sens que les « grandes comédies », où l'on a cherché à découvrir sa philosophie. Encore qu'en l'occurrence philosophie soit peut-être un grand mot. Certes, Molière a été plus qu'un amuseur superficiel, il a rencontré trop de haines, il a dû mener trop de luttes pour que l'on doute qu'il ait eu

beaucoup de choses à dire, et de fort dérangeantes pour certaines autorités. Mais précisément parce qu'il a choisi le théâtre pour s'exprimer, et particulièrement la comédie, on peut penser que son message se refusait à être aussi abstrait ou ordonné qu'un traité philosophique, aussi univoque qu'un pamphlet. C'est par la vie même des personnages, par leurs caracté-

tères, par leurs affrontements qu'il entendait faire comprendre ce qu'il avait à cœur : « *Les exemples vivants sont d'un autre pouvoir...* »

Le fait même que ses comédies, genre oblige, se terminent bien, au mépris souvent de la logique des situations et des passions et sentiments exprimés (on a parfois présenté Molière comme le précurseur du drame bourgeois, non sans quelque raison) témoigne que le regard, si sévère soit-il, qu'il portait sur les hommes et les institutions de son temps, n'était pas désespéré, qu'il était même peut-être, comme on l'a dit aussi, « distancé » de la réalité. Il se contente — mais est-ce négligeable ? — de dévoiler, de dénoncer. Pouvait-il faire plus ? Le voulait-il ? Ne devait-il pas nécessairement avancer masqué s'il voulait être efficace ?

Cette apparente ambiguïté du génie de Molière explique les lectures si diverses que, depuis sa mort, on a faites de son œuvre. Mâle gaité dont il faudrait pleurer ? Peinture éternelle de l'homme de tous les temps et de tous les pays ? Rébellion plus ou moins ouverte contre les puissants ? Chasse acharnée contre tous les faux-monnayeurs, de la morale, de la religion, de la poésie, de la science (médicale) ? Benoîte admiration pour la quiétude bourgeoise ? Regret nostalgique d'un honneur perdu ? Angoisse existentielle de l'homme écrasé par sa faiblesse ? etc.

Il en est sans doute de Molière comme de tous les êtres exceptionnels. Chacun de nous cherche dans le miroir qu'il nous présente le reflet de ses propres rêves, mais ce miroir est nécessairement brisé et le secret de l'homme reste multiple. Ne nous en plaignons pas. Il a toujours à nous interroger sur nous-mêmes et sur notre monde. Il est, ainsi, toujours vivant.

Pierre-Bernard Marquet

des regards différents

DEVANT la floraison occasionnelle de représentations de ses pièces que suscita, en 1973, l'« année Molière », il importait de se demander si, au-delà de la célébration de ce tricentenaire, son œuvre continuerait d'être l'objet du souci des hommes de théâtre d'aujourd'hui. Cinq ans plus tard, indépendamment du retour périodique de cette œuvre dans les programmes de la Comédie-Française (qui est l'une de ses missions), on peut observer que près d'une dizaine de metteurs en scène dont le travail mérite d'être considéré se sont attachés, chacun à sa manière, à faire revivre une ou plusieurs comédies de Molière.

S'agit-il, comme on l'a dit et écrit, d'un « retour à Molière », et quel en serait le sens ? En interrogeant sur ce point les trois manifestations les plus marquantes, on perçoit qu'il s'agit chaque fois d'un usage très personnel de ces textes universellement reconnus comme classiques.

Vitez

ou le jeu des rôles

Antoine Vitez, qui a fait répéter simultanément, pendant six mois, à une douzaine de comédiens réunis à cet effet, les quatre pièces (1) qu'il considère comme « la clef de voûte » de l'œuvre de Molière, explique cette entreprise, qui a pu paraître un peu follement ambitieuse, par son désir, non de monter une (ou plusieurs) pièces, mais de constituer un ensemble où l'on ferait apparaître « *les correspondances entre les personnages et les situations* ». Ce projet semblait devoir conditionner la répartition des rôles, et l'on pouvait s'attendre

à ce qu'elle traduise le lien établi par Vitez entre tels personnages. Ainsi, selon lui, « *la même flamme* » brûle don Juan et Alceste et, « *martyrs l'un et l'autre, leurs discours se ressemblent* ». Il n'a cependant pas confié les deux rôles au même acteur. Car il semble bien qu'ait prévalu le souci d'attribuer à chaque comédien un échantillonnage de rôles qui lui permit de circuler à travers les différents étages de la création et, valet ou servante ici, de devenir là prima donna ou grand premier rôle, faisant ainsi valoir à la fois la diversité de l'écriture et les possibles de son propre jeu. D'ailleurs, cette primauté accordée au comédien dans l'économie de chaque spectacle paraît dès l'abord évidente et, puisque l'on sait que Vitez enseigne depuis quelques années au Conservatoire, que plusieurs des interprètes de cet ensemble ont été ses élèves, on se dit qu'il est en effet un excellent pédagogue, on voit qu'il a su découvrir et amener au jour les capacités créatrices de chacun d'eux. Cette maïeutique procure un apport certain à l'interprétation des rôles dont on aurait pu croire la richesse déjà exploitée par tant d'acteurs jusqu'en ses plus secrètes veines.

J'en donnerai un seul exemple, mais frappant. La faiblesse du don Juan de Molière, c'est l'aspect un peu piteux de ce séducteur qui a tellement le goût de la séduction, mais semble n'avoir d'autre glu pour prendre les belles au piège que de leur promettre le mariage. C'est à cet aspect du personnage que Jean-Claude Durand donne une très précieuse nouveauté. D'un texte archi-connu (« *Les inclinations naissantes ont des charmes inexplicables, et tout le plaisir de l'amour est dans le changement...* »),

ci-contre, Jean-Claude Durand
dans « Dom Juan »

ci-dessous, Bernard Ballet et Maurice Maréchal
dans « Le malade imaginaire »

il dégage une frénésie quasi sadienne ; il détaille Charlotte comme un acquéreur à la fois charmé et attentif aux qualités de la marchandise ; il attise avec une perfidie joyeuse la querelle des paysannes et, quand un nouvel appel des sens lui vient devant Elvire repentie, il la saisit brutalement, la malmène presque. Mais cet enrichissement partiel du personnage se fait au détriment de sa complexité. L'athée audacieux en lui ne reçoit point pareil éclairage et le metteur en scène ne paraît pas être intervenu pour équilibrer l'interprétation.

De la même façon, tout au long du cycle, la mise en évidence de la théâtralité — pas d'autre accessoire qu'une table, deux chaises, des chandeliers et un bâton —, pour heureuse qu'elle soit, a le tort d'exclure presque systématiquement tout souci de dégager un sens de la démarche d'ensemble de chaque pièce. On est en droit de se demander, en particulier, ce que signifie le traitement que subit *Le misanthrope*. Et l'on a, après les quatre représentations, le sentiment d'un exercice d'école, non celui de mises en scène réfléchies ; ce qui ne laisse pas d'étonner de la part d'Antoine Vitez, dont l'intelligence est d'ordinaire si évidente.

Maréchal

ou le personnage combattant

A l'inverse de Vitez, Marcel Maréchal, montant *Le malade imaginaire* (2), se préoccupe moins des comédiens — et Sylvie Genty ou Catherine Lachens ne s'y trouvent pas au meilleur d'elles-mêmes — que du personnage, j'entends : celui qu'il joue lui-même, Argan,



et du rapport chronologique entre l'élaboration de la pièce et la mort de Molière, à la quatrième représentation. « *La pièce, pour moi, écrit-il, se nourrit de ces derniers instants. Que Molière l'ait écrite, répétée, jouée alors qu'il se savait condamné ne peut pas ne pas être pris en compte dans le regard que je jette aujourd'hui sur Le*

malade. » D'où cette obsession de la mort à travers la maladie et la relation au médecin, qui va orienter sa réflexion et lui faire considérer la scène avec Louison comme « le tournant de la pièce », le moment où, aux yeux d'Argan, l'image de la mort, qu'il s'efforce constamment d'exorciser à coups de remèdes et d'abandon au savoir



J.B.P. Molière.

des médecins, lui apparaît sous les traits de sa petite fille étendue sans vie sur le sol.

La même motivation conduit Maréchal à rendre sinistre le divertissement final, à nous émouvoir par la vision, aux côtés d'Argan, de l'acteur qui a pris figure de Molière dans les intermèdes et qui, à présent, se casse, comme une marionnette délaissée, sur le bras d'un fauteuil. De là vient aussi qu'il fait jouer Béralde avec un maquillage blanc, malade lui aussi, mais vraiment, et regardant son mal en face, ce qui donne aux conseils qu'il prodigue à son frère un poids d'authenticité vécue plus que de raison froide. De là, quand s'ouvre un des rideaux de fond, l'image d'une lande déserte. Pour Maréchal, la solitude d'Argan (« Ils me laissent toujours seul ») s'apparente à celle de Lear. Pourquoi non ? dirait-on en invoquant la polysémie spécifique de tout texte dramatique. Mais alors que faire des cris substitués à la sonnette, de la bataille d'oreillers, d'Argan courant après Toinette pour la bâtonner, des politesses qu'échangent Diafoirus et Argan parlant en même temps sans s'écouter l'un l'autre, du déguisement de Toinette repris du *Médecin volant* ?

Même s'il refuse « une certaine tradition qui pousse la pièce à la bouffonnerie », Maréchal ne peut échapper au dessein comique de Molière. Lui-même d'ailleurs, s'il cherche à exprimer l'humanité souterraine qu'il a lue dans le personnage, ne peut se retenir d'utiliser ses propres tics de jeu qui poussent à la charge. Il en résulte une interprétation qui manque singulièrement de cohérence, une mise en scène qui ne parvient pas à trouver son rythme, oscillant de façon permanente entre l'agitation gestuelle et scénique avec jeux de rideaux, importante figuration qui meuble et parfois encombre le plateau, et une intention de gravité qui donne à certaines séquences une pesante lenteur. Comme si le personnage luttait avec le texte

pour l'obliger à extérioriser ce qu'il ne détient qu'implicitement.

Vincent

ou le travail théâtral

Jouer une pièce du passé — en l'occurrence, *Le misanthrope* (3) — n'est pas, pour Jean-Pierre Vincent, s'éloigner des préoccupations que nous vaut notre présent. L'évolution des sociétés est si lente malgré les apparences que les questions sociales qui se posaient il y a trois siècles n'ont pas perdu de leur urgence, même si celle-ci se révèle aujourd'hui sous des formes différentes. En comprenant comment les choses se sont passées pendant cette journée que nous raconte Molière, on peut comprendre ce qui reste maintenant semblable et ce qui est différent ; on sent l'histoire toute proche. Ces considérations qu'il me confiait, à bâtons rompus, cet été, en Avignon, disent assez le mode d'approche qui est celui de l'équipe du Théâtre national de Strasbourg.

Il est fondé essentiellement sur une étude dramaturgique, non point théorique, mais étroitement liée à la production du spectacle. C'est dire qu'elle n'est pas seulement analyse du contenu et de l'expression d'une œuvre, mais en même temps réflexion sur le rapport que l'équipe de création entretient, à ce moment précis de la mise en chantier, avec l'œuvre choisie, et sur la relation que le public à venir établira vraisemblablement avec elle.

Jean-Pierre Vincent, depuis qu'il dirige le TNS, s'efforce de gommer dans son comportement le pouvoir du metteur en scène, hérité absolu depuis l'époque du Cartel, et d'aboutir à la prise en charge du travail théâtral par l'ensemble de ceux qui y participent. La lecture du *Misanthrope*, littérale, vers après vers, s'est ainsi accompagnée d'une exploration collective des conditions de vie de ces aristocrates

domestiqués par la vie de cour, de la morale qui est, à ce moment de l'histoire, la leur. C'est renouer avec l'éclairage que Planchon avait su donner à *George Dandin*, puis à *La seconde Surprise de l'amour*, et se donner la possibilité de lester les personnages des marquis, généralement montrés écervelés sans qu'on voie que « cet air qu'on nomme le bel air », que Molière définit et raille dans *L'impromptu de Versailles*, n'est autre que leur existence même autour du jeune Louis XIV (vingt-huit ans en 1666). Chaque personnage a donc un comportement de classe, et l'intervention d'Arsinoé « n'est pas simplement le coup de griffe d'une femme maligne, mais bien la défense et illustration du point de vue d'un groupe social ».

Cela dit, Jean-Pierre Vincent se refuse à tout excès de sociologisme ; il sait bien que ces comportements peuvent avoir aussi des raisons irrationnelles, telle sans doute un vrai amour d'Arsinoé pour Alceste. Aussi ne veut-il point négliger la psychologie. Remarquons tous les termes de la médecine du temps qu'Alceste s'applique à lui-même (« J'entre en une humeur noire... ») ou que Philinte lui rétorque (« Mon flegme est philosophe autant que votre bile »), comment ne pas s'être demandé si Alceste n'est pas le lieu d'une psychose et ne pas se référer à l'analyse de Lacan qui décèle en lui, à un degré pathologique, la « passion de démontrer à tous son unicité, fût-ce dans l'isolement de la victime où il trouve au dernier acte sa satisfaction amèrement jubilatoire » (4).

Cette irréductibilité du personnage à la norme de son milieu est immédiatement perceptible dans l'interprétation du rôle par Philippe Clévenot. Mais, en même temps, il ne s'agit pas ici, comme fait Maréchal pour Argan, de tout sacrifier au rôle-titre. L'un des principaux soucis de Jean-Pierre Vincent, révisant sa mise en scène avant l'importante tournée qui a

conduit le spectacle dans plusieurs pays de l'Est, a été d'équilibrer plus clairement ce rôle par rapport aux autres. La situation du personnage évolue d'ailleurs au cours de cette journée décisive. Le départ d'Alceste n'est pas seulement cette affirmation/blessure de soi que décrit Lacan, c'est aussi l'abandon d'un mode de vie avec lequel il s'est jusque-là peu ou prou compromis. Tel Rousseau, renonçant, après les prises de position de son discours sur les sciences et les arts, aux chemises de soie et aux mondanités. Il y a peut-être quelque utopie à croire qu'Alceste trouvera cet

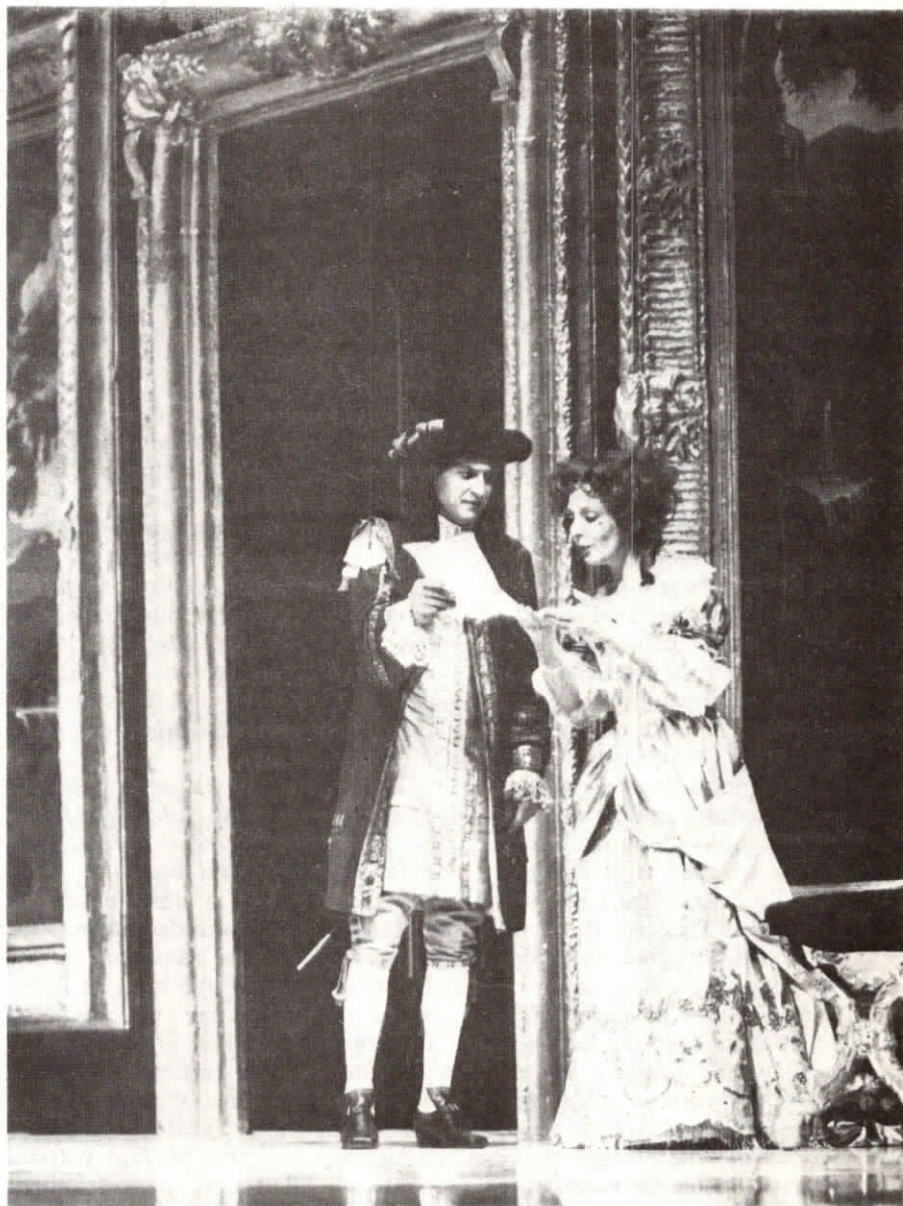
« ... endroit écarté

Où d'être homme d'honneur on
[ait la liberté]

et ne reparaitra jamais dans les salons parisiens. Il est révélateur en tous cas, que loin de se prêter, par amitié, à ce dessein, Philinte et Eliante souhaitent le retenir; la présence d'Alceste et son refus têtue de pactiser avec le monde ne sont-ils pas pour eux, moins à l'aise que Célimène ou les marquis dans le code mondain qui s'est établi, depuis le refoulement de la Fronde, sous l'autorité qu'affirme le nouvel Etat monarchique, un point de référence pour ne pas perdre pied et sauvegarder en eux ce qui peut leur rester de sincérité envers soi-même, ce minimum de liberté.

Il est aisé de voir que les tensions, les contradictions que la pièce met à jour, issues de l'époque même où elle est écrite, où toute initiative proprement politique est désormais refusée, sont loin d'être aujourd'hui effacées. Pour Jean-Pierre Vincent, la question fondamentale que pose *Le misanthrope* est : comment vivre en société? Avec les correctifs que le temps historique a apportés aux aspects extérieurs des rapports sociaux, cette question n'a pas cessé de se poser à nous.

Le travail fait par le Théâtre national de Strasbourg sur *Le misanthrope* montre qu'il ne saurait être fait un *bon usage* de



Molière sur le mode de l'appropriation (à quelque fin que ce soit), mais que tout retour aujourd'hui sur un texte classique requiert, au contraire, une pénétration attentive de ses ressorts et de ses entours. A ce prix seulement, il n'y a exploitation, ni trahison. Mais intelligence de l'œuvre et du regard que nous pouvons ici et maintenant porter sur elle.

Raymond Laubreaux

(1) L'école des femmes, Tartuffe, Dom Juan,

Le misanthrope. Présentées au Festival d'Avignon et à nouveau dans le cadre du Festival d'automne à Paris (Athénée, du 4 au 29 octobre), ces pièces seront données durant la saison 1978-1979, dans de nombreux établissements de la Décentralisation dramatique. Renseignements auprès du Théâtre des Quartiers d'Ivry, 40, rue Marat, 94200 Ivry.

(2) Présenté au TEP jusqu'au 19 novembre, *Le malade imaginaire* sera repris à Marseille en mai prochain, après une tournée en décentralisation et en Suisse.

(3) *Le misanthrope*, créé à Strasbourg (voir l'éducation du 20 janvier 1977), est présenté à la Maison de la culture de Nanterre, 7, rue Pablo-Picasso, du 7 au 18 novembre

(4) *Ecrits*, p. 174.

J.B.P. Molière.

quel Molière ?

LES METTEURS EN SCÈNE de théâtre passent volontiers derrière la caméra : Ariane Mnouchkine l'avait déjà tenté en filmant le 1789 monté par elle à la Cartoucherie de Vincennes. Mais, cette fois, elle sort du théâtre tout en y demeurant. Elle vient de réaliser un très grand film, à très grand spectacle, à très gros budget, dans des studios de cinéma et des décors naturels ; mais elle a pris pour héros un homme et une troupe qui sont le symbole même du théâtre : Molière et ses comédiens.

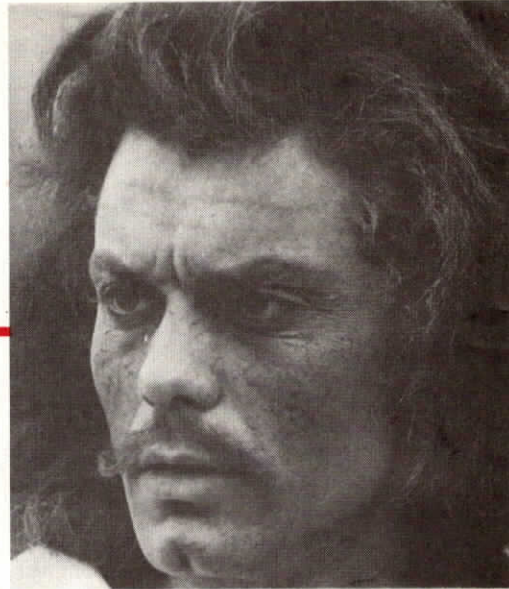
Entreprise sympathique, et d'autant plus qu'elle s'est réalisée avec un système de production qui n'accordait aucun privilège d'argent à aucune « vedette », acteur ou technicien : tout le monde était payé selon le temps de travail fourni. Entreprise dont on pouvait espérer beaucoup : Ariane Mnouchkine sait ce qu'est une troupe, et la vie d'une troupe ; c'est une merveilleuse directrice d'acteurs ; ses comédiens du Théâtre du Soleil forment une équipe pleine de talent et de dévouement. A quoi ont-ils abouti dans ce long *Molière* dont la première partie raconte la vie de Jean-Baptiste Poquelin, de son enfance à son retour à Paris en 1658, après ses années errantes en province, et la seconde les années de gloire, de lutte, de souffrances privées jusqu'à la fatale représentation du *Malade imaginaire* ?

La meilleure part du film, c'est peut-être l'excellence de tous les interprètes, le travail et le talent qu'ont prodigués ces inconnus de l'écran. On songe, en les voyant, à ces films américains où les moindres silhouettes sont jouées avec justesse, sans une erreur ou une faiblesse de distribution : l'extraordinaire Descartes, le prêtre catéchiste du début, la galerie des Confrères du Saint-Sacrement, Colbert, que l'on ne voit que quelques

minutes, sont aussi vrais, aussi présents, que la Du Parc, que Madeleine et Armande Béjart, ou que Molière lui-même, soigneusement composé par Philippe Caubère.

Les décors construits sont d'une richesse et d'une exactitude fort séduisantes ; je pense en particulier à la reconstitution des salles de théâtre, de leur éclairage, de leur disposition ; à celle des costumes et des maquillages, tragiques ou comiques ; à la vision d'un Paris boueux et crotté. Les décors extérieurs sont souvent d'une grande beauté, et le souci de précision et de vérité se manifeste, par exemple, lorsque les comédiens errants qui traversent le Languedoc rencontrent des paysans qui parlent un authentique languedocien.

Pourtant, ce réalisme, que la réalisatrice souhaitait « *le plus fidèle possible aux mœurs et à l'état d'esprit du siècle qu'il évoque* », cède parfois la place à des images où le lyrisme et la fantaisie dominant. C'est le cas de la séquence où les tréteaux du théâtre de Dufresne sont emportés par une étrange bourrasque qui les entraîne dans une direction et fait voler les tentures dans l'autre ; c'est le cas de ces plans assez gratuits et sans doute symboliques où l'on voit un char en flammes passer entre Molière et Madeleine ; c'est le cas d'une bonne part de la très longue séquence du Carnaval d'Orléans ; c'est le cas de ces deux scènes parallèles qui montrent Louis XIV montant des escaliers à Versailles, surchargé d'ornements, au milieu des prosternations, et Molière sanglant, mourant, porté par ses camarades le long d'un interminable escalier : la stylisation, le mime, la danse sur place sont bien loin du réalisme. Aimer ou ne pas aimer, c'est ici affaire de goût. Mais, d'un simple point de vue pédagogique,



certains de ces symboles lyriques ne sont pas inoffensifs : voyez l'homme volant (ancêtre du delta-plane ?) qui survole la foire où le petit Poquelin est allé admirer Scaramouche ; je crains que de jeunes spectateurs ne prennent cela pour argent comptant.

Et puis, on s'aperçoit assez vite que ce long film est une très longue thèse, et que tout y est choisi, organisé, parfois déformé pour les besoins de la démonstration. Il s'agit d'abord de mettre l'accent sur le « malheur des temps », la souffrance du peuple sous la tyrannie de l'Eglise et celle du Pouvoir. De la première, on ne nous montre guère que des prêtres sales, ignorants et fanatiques, et quelques messieurs en noir de la Confrérie du Saint-Sacrement ; c'est peu pour un siècle qui a connu — outre Pascal, François de Sales et Monsieur Vincent — des chrétiens à qui Molière lui-même a rendu justice dans *Tartuffe*. Le second — en dehors de quelques allusions aux collecteurs d'impôts et aux cavaliers de la prévôté — est surtout représenté, comme il se doit, par Louis XIV, et spécialement par ses rapports avec Molière. Or, le choix des détails est vraiment à sens unique. On voit bien Louis XIV refusant d'applaudir à la première représentation de *Tartuffe* et dédaignant Molière. Mais que le roi ait, cinq ans plus tard, imposé ce même *Tartuffe*, donné à la troupe de Molière le titre de Troupe du Roy, accepté d'être le parrain du fils de Molière, on n'en souffle mot. C'est qu'il faut mainte-



nir intact le stéréotype du souverain borné et vaniteux, capricieux et insensible, incarnation de ce « mépris du pouvoir » pour les artistes qu'Ariane Mnouchkine veut stigmatiser dans son film. La vérité historique passe après.

Mais le plus grave, à mon sens, c'est l'image qui nous est donnée de Molière lui-même. Ici encore, la thèse est claire. Comme on dit aujourd'hui, « ça parle » à travers Molière, mais ce n'est pas Molière qui est responsable de ce qu'il écrit. Un génie ? Allons donc ! C'est un écho, ou un scribe. Et pour bien l'établir, on commence par gommer tout ce qui peut faire soupçonner en lui une culture supérieure. A part l'école élémentaire et quelques chahuts d'étudiants au Carnaval d'Orléans, rien. Pas un mot du Collège de Clermont, où il a tout de même « fait ses humanités » et appris assez de latin pour vouloir se lancer dans la vie littéraire en traduisant Lucrèce. Rien non plus, bien sûr, de ses rapports avec Racine, La Fontaine ou Boileau. Le terrain ainsi déblayé, Ariane Mnouchkine peut montrer que Molière n'est qu'un écho. Le procédé est simple. Elle prend une scène bien connue : la dispute d'Orgon et de Dorine dans *Tartuffe*, et elle invente une scène exactement semblable qui aurait eu lieu devant Molière adolescent entré son père et sa servante Laforest. La preuve est faite, n'est-ce pas ? que Molière n'a fait que transcrire ce qu'il avait entendu. Même procédé pour une scène d'alcôve entre Molière et sa maî-

tresse d'occasion, la de Brie : cela présage le « Hors les puces qui m'ont la nuit inquiétée » de *L'école des femmes*. Même procédé pour la scène du pauvre de *Dom Juan*, qui ne serait que la transcription d'une rencontre réelle de Molière.

Bien sûr, tout écrivain tire de son expérience la matière de son œuvre ; mais d'autres scènes vont insinuer avec insistance que, même dans les grandes orientations de cette œuvre, Molière n'a fait que suivre les avis des autres. Déjà, lorsqu'il était adolescent, c'est le grand-père Cressé qui le détourne de l'état de tapissier et lui donne le goût des études et du théâtre ; ce sont ses frère et sœur qui prennent la parole pour annoncer sa vocation au père Pocquelin. Ce sont des Précieuses qui viennent lui conseiller de s'attaquer à de plus hauts problèmes que les ridicules de certaines d'entre elles : voilà pourquoi Molière écrit *L'école des femmes* ! Mais le comble est atteint lorsque Ariane Mnouchkine emprunte à la *Critique de l'École des femmes* le fameux passage où Molière, par la voix de Dorante, répond au pédant Lysidas pour faire l'éloge de la comédie en face de la tragédie. Comme elle l'a fait pour la dispute entre Orgon et Dorine, elle transporte ce dialogue dans le passé et intervertit froidement les rôles : c'est Molière qui défend la thèse de Lysidas, et l'obscur Dufresne — dont la troupe, mêlée à celle de Molière, courait la province vers 1650 — qui lui fait l'éloge de la comédie. Sans cette illumination, ce benêt de Molière aurait fini auteur et acteur de tragédies ratées, sans doute ?

Ailleurs, Madeleine Béjart vient au secours du pauvre Molière qui sue sang et eau sur son *Malade* (en dépit d'une montagne de livres où il cherche peut-être un passage à démarquer ?). C'est elle qui lui souffle de reprendre, pour la scène d'Argan et de Toinette (« Je ne mettrai point ma fille dans un couvent si je veux ?... »), le mouvement de la scène entre Scapin et Argante

dans *Les fourberies* : réduit à ses seules forces, il n'était même pas capable de se copier lui-même... Ici, apparaît le bout de l'oreille : quand « ça parle » dans le théâtre de Molière, ce qui parle, c'est surtout sa troupe ! L'œuvre de Molière, c'est un « collectif » dont il a été le scribe. N'importe qui aurait tenu sa place. En veut-on la preuve ? Quand il lit *L'étourdi* à ses camarades, le poète d'Assoncy, qui s'est joint passagèrement à la troupe, termine les vers que Molière commence : n'importe qui pouvait en faire autant !

Quant à Molière acteur, on nous le montre bien sommairement. A part le tragédien plâtré et le farceur, disciple de Scaramouche, à peu près rien. On aurait pourtant aimé le voir, même brièvement, dans tel ou tel de ses grands rôles : nous n'avons droit qu'à quelques lignes du *Malade*. Le directeur d'acteurs est mieux traité, dans la scène — admirable — où il fait répéter à Armande son rôle de *La princesse d'Elide*. Mais où est le Molière maître d'œuvre de divertissements et d'intermèdes ? Danseur ? Et organisateur de fêtes somptueuses, puisque c'est là un thème cher à Ariane Mnouchkine ? On ne peut pas tout montrer ? Certes. Mais reconstituer, par exemple, la représentation des *Amants magnifiques* ou du *Psyché*, cela n'était-il pas plus révélateur de Molière que le Carnaval d'Orléans ?

Il faut bien l'avouer : je demeure très déçu par ce *Molière* et je crois qu'il faut faire les plus extrêmes réserves sur sa valeur pédagogique. Il est parfois tendancieux jusqu'à la contre-vérité ; mais surtout il donne de Molière une image passive, réduite, volontairement étriquée. Molière n'est plus qu'un figurant dans son siècle et dans sa troupe... Dommage ! Certaines séquences d'une beauté fulgurante donnent la mesure de ce qui aurait pu être.

Etienne Fuzellier

en attendant

Molière

CE REGAIN d'affection pour Molière, qui se manifeste de diverses façons, mérite bien qu'on s'interroge : pourquoi cet intérêt, aujourd'hui plus qu'hier ? Nous étions accoutumés à ne guère voir Molière franchir la porte des écoles où on le tenait enfermé, comme un objet de culture réservé à la jeunesse : même au théâtre, où l'on se rendait en famille, son rire et ses malices, on les dédiait volontiers aux enfants d'abord. Il n'en est plus ainsi. Comme en son temps, voilà que Molière s'adresse à nous. Et nous nous tournons vers son absence avec un grand regret, une grande nostalgie. Car nous n'avons pas de Molière dans notre siècle, dans notre société, et nous en avons grand besoin.

En effet, même quand il a voulu peindre les passions éternelles de l'homme (avarice ou amour), Molière ne les a jamais dépouillées de ce qui les situait très précisément dans une société qu'il connaissait bien. Tout, dans son œuvre, est daté. Les personnages qu'il anime ne se meuvent jamais dans un désert comme chez Beckett — lande abstraite où le langage se déploie sans s'accrocher à rien — mais au contraire ils s'insèrent dans un décor, dans un ensemble de gens et de choses qui les soutiennent et les font ce qu'ils sont. Solidaires les uns des autres même quand ils s'affrontent (surtout quand ils s'affrontent), les personnages de Molière constituent ensemble un monde clos, qui a sa logique interne et sa folie, et c'est la France au temps de Molière. Une France bourgeoise, et à son

aise le plus souvent, avec ses parvenus, ses escrocs, ses intellectuels et leurs tics ; peu de paysans — en silhouettes — mais des domestiques avisés, qui feront peut-être fortune ; le tout parfaitement cohérent. Dans cette ronde, les travers des uns irritent ou font rire les autres, et, face au public, le « raisonneur », qui ressemble à Molière, commente l'action et en tire une morale ferme et modérée, sans indignation, avec décence, patience et bonne humeur.

Un tel regard, aujourd'hui, fait cruellement défaut. Car Molière, comme nous le rencontrons dans le personnage qui est son porte-parole, est l'homme qui sait demeurer seul : il ne condamne pas un parti au nom d'un autre, il n'attaque pas un clan pour se ranger de l'autre côté, il renvoie dos à dos les fous qui se livrent à des excès symétriques, et tâche de s'en abstenir autant qu'il peut, nous enseignant que l'homme de bien est celui qui veille à ne pas céder, pour sa part, à la contagion des folies, d'où quelles viennent : échapper à cette contagion est à celui qui s'y essaie une tâche trop grave et trop absorbante pour lui laisser encore le loisir de consigner les moeurs d'autrui. C'est moi que je dois redresser, non le monde comme il va : ou plutôt, je ne redresserai un peu le monde qu'en me corrigeant moi-même, moi qui suis dedans. Ainsi, rien ne sert de jouer les censeurs : tenons l'œil bien ouvert sur les défauts et les erreurs de nos semblables, mais que ce soit pour apprendre à les éviter nous-mêmes, et à ne pas tom-

ber dans les pièges où nous les voyons prisonniers.

Les faux dévôts et les vrais cyniques abondent encore aujourd'hui ; et les faux savants, et les précieuses ridicules, et tous ces petits marquis sans cervelle, et ces avarés, et ces tyrans domestiques qui font le malheur d'un entourage subjugué. Et les atrabilaires ne manquent pas non plus, qui proclament que la ville est pourrie et qu'il faut se retirer dans un désert — vers le Lubéron, de préférence — pour y fabriquer des fromages de brebis. Mais où est le raisonneur sage et enjoué qui nous apprend à sourire de toutes les folies et à les éviter nous-mêmes, sans éclat ni fureur ?

Molière rit des femmes savantes qui font étalage de leur science et des naïves précieuses qui jargonent en chœur ; mais ce n'est pas pour prendre le parti du bonhomme Chrysale, qui n'a que son pot en tête et voudrait que les femmes fussent reléguées à la cuisine du matin au soir : les malheurs d'Arnolphe montrent assez qu'on ne gagne rien à vouloir abêtir les filles, car la plus simple, si on la tient en sujétion, a toujours assez de finesse pour inventer les ruses de son évasion. Et à quels dangers la pauvre ne s'expose-t-elle pas, si, ne sachant rien du monde, elle parvient à s'échapper ? Entre la pédante et l'ignorante, Molière ne prend pas parti : il suggère que la raison est entre les deux et qu'il y a une troisième façon d'être femme, qui est la bonne. La leçon, aujourd'hui, ne manquerait pas d'actualité, et les



Marie-Chantal de la libération féminine fourniraient à notre Molière, si nous en avions un, le sujet d'une réjouissante satire. Hélas, ceux qui fustigent aujourd'hui ces révoltées appartiennent le plus souvent au parti des Chrysale, et non à celui du bon sens.

Et que dirait notre raisonneur des médecins et apothicaires de la psychanalyse, qui s'abritent sous l'autorité de Sigmund Freud, dont les moindres écrits sont devenus aussi sacrés que ceux d'Aristote au temps de Molière? De quels maux ne nous menacent-ils pas, si nous résistons à leurs ordonnances! De refoulement en complexe, et de complexe en blocage, ne sommes-nous pas terrorisés comme le malheureux Argan accablé par les prophéties du sinistre Purgon? Le langage de Trissotin est comme de l'eau pure, comparé au patois de l'école lacanienne. Quelle comédie en ferait Molière, s'il était avec nous!

« Voilà un bras que je me ferais couper... » dit un autre. Les médecins n'ont jamais tant « coupé » qu'aujourd'hui. Nos chirurgiens, pris d'une nouvelle frénésie, s'activent sur les vivants comme sur les cadavres encore chauds. Nos propres membres ne nous appartiennent plus vraiment : nous n'en sommes que les provisoires dépositaires, et bientôt il nous faudra porter une pancarte autour du cou pour déclarer expressément que nous voulons être rangés entiers dans nos cercueils. Cette fantaisie macabre, on le sait, n'est pas une loufoquerie inventée, mais le dernier mot du progrès. Déjà le sang

humain est devenu objet de commerce, un sang prélevé sur des gens comme vous et moi, et dont on dit qu'ils ne sont pas toujours volontaires. A nous, Molière! Les médecins que tu redoutais sont allés bien plus loin que tu ne pouvais le penser.

Moins dangereux mais non moins fous, les faux artistes aujourd'hui pullulent. Nous avons, nous aussi, nos faux poètes et leurs cercles d'admirateurs; mais nous avons encore une foule de faux peintres et de faux sculpteurs, de faux architectes et de faux musiciens. Les vrais se perdent dans cette multitude. Le public ahuri est dans son ensemble tout pareil à M. Jourdain : il veut aimer ce qu'aime les gens de qualité et ne cherche plus à comprendre, tout prêt à adopter « les fleurs en en-bas » si c'est le bon ton. Il faut voir la gravité respectueuse des visiteurs de nos galeries, qui admirent indistinctement des bouts de ficelles, des baigneurs en celluloïd, des emballages de papier brun, et des toiles non peintes, alignées sur un mur. Pas un sourire, mais la peur d'être pris en flagrant-délit de non-admiration. Rien de plus triste que le sérieux des visiteurs qui, à Beaubourg, s'inclinaient naguère devant l'urinoir de Marcel Duchamp, comme devant un monument de la pensée. A nous, Molière!

Les contempteurs des faux artistes ne manquent pas : malheureusement, ils se recrutent souvent parmi les esprits réactionnaires, qui n'apprécient que l'ancien et les copies d'ancien. Ce sont des ennemis de la liberté et de l'invention, qui nient dans son ensemble tout l'art moderne, confondant dans un même dégoût l'art véritable et ses scories. Leurs critiques perdent par là toute force de persuasion et, par contrecoup, encouragent le public dans son acceptation passive de tout ce qui est nouveau. Confusion, confusion.

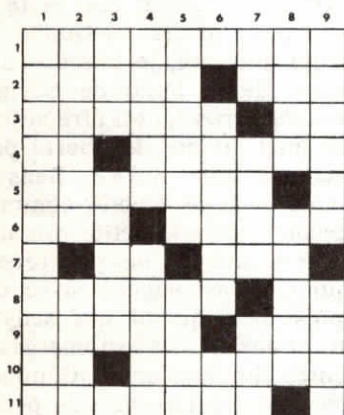
C'est que le raisonneur des comédies de Molière, qui voulait juger de tout par lui-même et ne

se fier qu'à soit, n'était pas, comme nous le sommes, ahuri de bruit, de mots, d'opinions assénées comme des coups de poing par le terrorisme des médias. « Quand je n'écoute que moi, je fais des merveilles », disait Mme de Sévigné. Mais quel héros faut-il être aujourd'hui, quel athlète de liberté pour « n'écouter que soi »? Dans le vacarme où nous vivons, comment percevoir encore la petite voix intérieure? Comment ne pas répéter ce qui nous est suggéré avec tant de puissance, quand nos sens se trouvent entièrement submergés de violentes impressions? Comment ne pas céder à l'illusion de penser par nous-mêmes, quand notre ombre de pensée n'est plus depuis longtemps que le reflet des lumières ambiantes, qui nous étourdissent et nous aveuglent? Ce qui se dit passe à travers nous, le plus souvent, sans même que nous le sachions : c'est le langage des autres qui se glisse dans nos bouches et nous sommes les perroquets de notre milieu. Quel malaise, quand il nous arrive de le sentir un peu...

C'est alors que nous nous tournons vers l'absence de Molière, du Molière d'aujourd'hui, dont la santé nous réjouirait, dont le bon sens nous réveillerait. Faute de mieux, dans notre nostalgie, nous nous tournons vers le Molière d'autrefois, le Molière historique, si vigoureux témoin de son temps, et si seul en son temps. Mais ce n'est pas en historiens que nous allons vers lui : que nous importent, au fond, et la cour et la ville au siècle de Louis XIV? Non. C'est aujourd'hui dont le souci nous taraude et ne nous quitte pas. Nous en appelons à Molière pour rêver de ce qu'il écrirait aujourd'hui, espérant qu'en ce moment même un jeune homme, qui veut peut-être devenir tragédien, porte le destin de Jean-Baptiste et saura être, un jour, le grand auteur comique et le moraliste robuste qui manque à notre temps.

Josane Duranteau

problème 299



Horizontalement. 1 - Moitié du milieu. 2 - Qui présente un col d'accès facile - Voie perpignanaise ne connaissant pas le sens unique. 3 - Spécialité havanaise dont les tripes sont fumées - Terme employé dans l'industrie. 4 - A moitié cuit - Etendu. 5 - Poète comique latin. 6 - Sa richesse se traduit souvent par quelques radis - Région industrielle allemande. 7 - Grecque - Fils de Virginie qui se rendit à un fils de l'Ohio. 8 - Arme des lanceurs de traits - Conifère. 9 - S'emploie cavalièrement pour chasser les bêtes noires - Sans prix à l'école, il a une certaine valeur à la ferme. 10 - Négation - Convoiter. 11 - Action parfois rude de ceux qui boulonnent.

Verticalement. 1 - Leçons enseignées par une maîtresse un peu primaire. 2 - Prendre une échappatoire - Mouvement difficile à contenir. 3 - Effet de théâtre n'étant pas ajusté sur mesure - Ordre respecté même par une troupe indisciplinée. 4 - Pratique - S'il s'échappe, il est fort capable de fusiller un gardien. 5 - lles au large de Cannes - « Opticienne » visée par Napoléon. 6 - Occasion pour les marins de tirer une bordée - Deux pour vingt. 7 - Copulative - Fait du vent - Expression émise après coup. 8 - Filtre bien délicat à changer - Elle rime richement avec souveraine. 9 - Décapitée - Compagnons de misère du prisonnier.

solution du problème 298

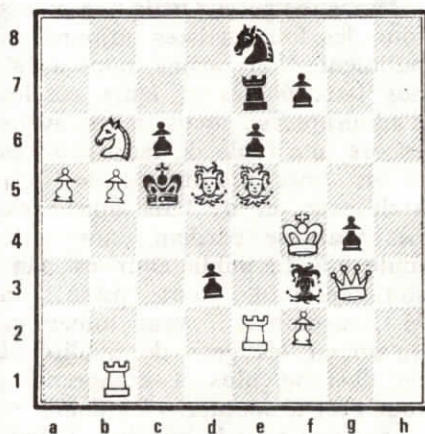
Horizontalement. 1 - Blablaba. 2 - Ravaudées. 3 - Aventures. 4 - Bancale. 5 - Age - Atre. 6 - Nemesis. 7 - Eté - Ut. 8 - Ornementé. 9 - Netteté. 10 - Na - Eu - Oo. 11 - Espérance.

Verticalement. 1 - Brabançonne. 2 - Lavage - Reas. 3 - Avènement. 4 - Banc - Etétée. 5 - Luta - Semeur. 6 - Adulai - Et. 7 - Bérets - Néon. 8 - Lée - Ut - Oc. 9 - Assiettée.

les troubadours du problème d'échecs

problème 3

A. Gosset
(1er prix TH/64, 1971)



Les Blancs jouent et font mat en deux coups

- 2 points pour la clé
- 1 point par variante
- 1 point par essai (3 essais)

Envoi des solutions à
Jacques Négro, « Echecs »
Nice-Matin, B.P. 242
06007 Nice Cedex

Date limite des réponses : 16 novembre

solution du problème 1

• Tentative de démolition 1.Dxa2? mais 1...Txb2!

• Essai : 1.Té4? prend le contrôle de la case « e5 » et permet la menace 2.Cç7+ mat qui intercepte le Fb8. Les Noirs se défendent en prenant le pion é5. Sur la menace, le Roi peut ainsi se sauver sur la case d6; 1...Tdxé5; 2.Dxa2. 1...Thxé5; 2.Dg4. 1...Fxe5; 2.Dg6. 1...Cxé5; 2.Dg8. Ces quatre mats utilisent chacun un clouage sur la case « e5 ». C'est le thème de l'auto-clouage noir. Cet essai est réfuté par 1...Td7! (le coup 1.Té4? a intercepté la Dg2 et 2.Cç5+ ne fait plus mat) — 1 point

• Clé : 1.Dé4! (menace 2.Cc7 mat) — 2 points

• Variantes : sur les quatre mêmes auto-clouages noirs, les mats sont changés; on dit « mats changés ». 1...Tdxé5 (Thxé5, Fxe5, Cxe5) 2.Cç5 (Ff5, Tg6, Fg8)

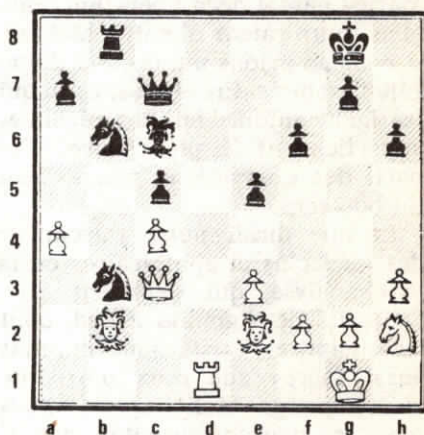
Quatre variantes du thème = 4 points. La variante 1...Td7; 2.Cç5 mat donne également 1 point.

• Total des points : 8.

Un problème d'une homogénéité remarquable.

le coin des curieux

Blancs : Najdorf
Noirs : Reshevsky



Après 24...Cb6.

Najdorf — dans la position du diagramme — proposa la nullité. Acceptée par les Noirs. Or, le pion a4 est perdu. Car si 25.Dxb3 Cxa4, suivi de Txb2.

On rapporte que Reshevsky ne disposait plus que de quatre minutes pour jouer les seize coups suivants.

Dans son ouvrage, **Reshevsky on Chess**, Reshevsky a donné les explications suivantes : « Pour un maître es échecs, il n'existe pas de coup évident. L'expérience n'a cessé de démontrer que des gains ou des nullités sont perdus, à la suite d'un jeu irréflecti. Faire un plan soigneux est la quintessence du jeu d'échecs. Chaque coup doit être approfondi avec soin. Chacun doit être analysé en fonction du plan envisagé. Nulle part une perte de temps n'est plus sévèrement punie qu'aux échecs. Je me hâte de dire que, cependant, je n'emploie pas vingt minutes pour un coup, mais bien à considérer la part que chaque coup prend dans la construction du système. En jouant avec lenteur le début, je deviens capable de saisir les exigences fondamentales de chaque position. Ensuite, en dépit de la pression du temps, il n'est pas difficile de trouver la meilleure suite. Occasionnellement, j'observe qu'il est singulier que ce soit mon adversaire, et non moi, qui soit en infériorité quand je suis obligé de presser le rythme... »

Mais ne valait-il pas aussi bien perdre à la pendule? Hâte-toi lentement; Chi va piano va sano...

C.E. 1 et 2
C.M. 1 et 2

2 Bernard Toresse

années d'orthographe d'usage occasionnelle et analogique

Assurer à chaque enfant de bons automatismes, c'est-à-dire de bonnes habitudes orthographiques,

- par l'exploitation des situations de communication (entretien du matin, compte rendu d'enquête, réunion de coopérative, etc.),
- par le recours à l'analogie (classement selon leurs difficultés orthographiques analogues des deux ou trois vocables retenus par jour et provenant des activités motivées de la classe).

Tel est le but de chacun de ces deux livrets qui sont l'application des sept grands principes de la rénovation pédagogique de l'orthographe énoncés par l'auteur dans le tome 2 de sa « trilogie » : **La nouvelle pédagogie du français.**

CE 1 et 2 - 1 vol. broché, 18 × 24, 2 coul., 128 p. 18,00 F
CM 1 et 2 - 1 vol. broché, 18 × 24, 2 coul., 156 p. 18,00 F

JEAN-PIERRE CAUSSE

Docteur de 3^e Cycle
Professeur Certifié d'Anglais
au Lycée Henri-IV de Béziers

édite à compte d'auteur
pour parution novembre 1978 un

DICTIONNAIRE DES VRAIS AMIS

dictionnaire français/anglais
de locutions similaires,
précédé d'un avant-propos de

ALEXANDER ALLAN
(British Institute in Paris
University of London)

JE VEUX PROGRESSER EN ANGLAIS

Veillez m'envoyer
..... *exemplaire(s) du*

DICTIONNAIRE DES VRAIS AMIS

au prix de souscription de 50 F
Je vous envoie ci-joint la somme
de F par chèque

bancaire à l'ordre de
JEAN-PIERRE CAUSSE
3, avenue Alphonse-Mas
34500 Béziers (France)

NOM Prénom

Adresse

Code postal Ville

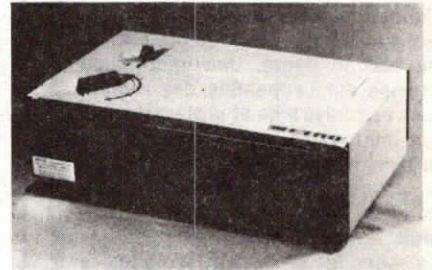
Signature :

METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2^e - TÉL. 236.38.30 et 98.17

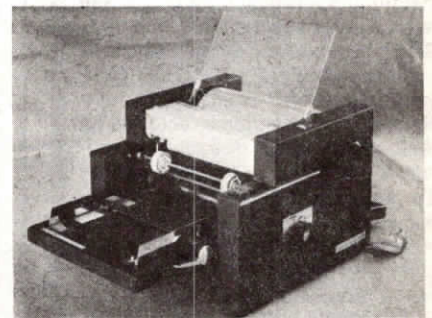
THERMOFLEX

Thermocopieur pour l'établissement en quelques secondes d'un cliché hectographique - transparent si on le désire - pour duplicateur à alcool, d'un transparent pour la projection par rétro-projecteur, d'un thermo-stencil pour duplicateur à encre. Autres fonctions : monocopie, plastification.



DELTA : 2 modèles

Duplicateurs à alcool automatiques et électriques de grand rendement : 80 copies minute, humidification 100 % automatique par rouleaux, tirages multicolores en un seul passage de la feuille de papier, prix de revient infime de la copie. Format : 225 × 375 mm.



METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

10 MODELES D'APPAREILS A PARTIR DE 553 F H.T. FRANCO F.M.
DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE

échanges et recherches

location (offres)

- 05-Orcières, ski, appts 4-5 pers., fév. A, B, C, Pâq., sem. 850/1 000 F, quinz. 1 500. Ecr. Decarli, 7, cité de Bonne, 05000 Gap. Tél. (92) 51-07-70.
- 73-Les Ménuires 1 850 m, studio 3 pers., meublé tt cft, pl. Sud, sur pistes. Tél. (26) 49-14-39.
- Hte-Savoie, ski, soleil, appts tt cft, vac. Noël, Pâq., fév. Jacquier, les Rocailles, 74500 Bernex. T. (50) 73-60-45.
- Les Ménuires, studio 4-5 pers., vac. fév., Pâq., 3 z. Ecr. Lozinguez, r. M. Leroy, 27130 Verneuil-sur-Avre. T. (32) 32-04-63.



5^e édition 136 pages
Franco : 22 F

Un instrument de travail indispensable à tout enseignant du premier ou du second degré. Une information précise sur l'ensemble des problèmes administratifs et professionnels qui intéressent les enseignants : ■ organismes officiels ■ le SNI, la FEN ■ le mouvement ■ les congés ■ nouveau régime des congés de maladie ■ responsabilités et accidents de service ■ sorties scolaires ■ direction d'école ■ promotions des instituteurs ■ travail à mi-temps ■ la retraite ■ enseignements spéciaux GAPP ■ classes d'initiation pour enfants étrangers ■ P.E.G.C. : comment le devenir ? ■ avancement, remplacement, inspection ■ rectorats en région parisienne, direction des affaires scolaires ■ centres publics d'orientation professionnelle ■ services sociaux, allocations et indemnités diverses ■ regards sur l'enseignement supérieur ■ sorties éducatives ■ adresses utiles ■ liste des écoles publiques.

PACICOUC
12, rue Rougemont
75009 Paris

CONDITIONS D'INSERTION

- 23,50 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,20 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIAIRES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

- 2-Alpes, tr. b. situé, 1 p. 1/2, 4 pers., Noël, fév., Pâq. Ecr. Baume, 14, av. Europe, 38120 St-Egrève. Tél. (76) 75-06-75 après 17 heures.

• ACCUEIL EN SAVOIE, ALBIEZ-LE-VIEUX, Savoie (1 500 à 2 100 m d'altitude) enneigement abondant de décembre à mai, 7 téléskis, école de ski, promenades en forêt et en montagne, accès à tous les grands cols des Alpes, chalet confortable « La Maison Blanche » reçoit toute l'année : classes, groupes d'enfants, jeunes, adultes, associations, comités d'entreprises. Ecr. ou tél. à l'Orange Bleue, 2, bd des Mobiles, 07000 Privas. Tél. 64-02-44.

• HAUTE-SAVOIE - VACANCES D'HIVER ski de piste et fond - meublés et hôtels OFFICE DU TOURISME, 74210 FAVERGES Tél. 44-60-24

- 25-Métabief, appt 2 p., tt cft, 4 pers., pied ski fond, desc., déc. à avril, à la sem. Ecr. Calame, 16, chem. Canot, 25-Besançon. Tél. (81) 81-44-59.

ventes

- 73-Les Ménuires 1 850 m, studio 3 pers., meublé tt cft, pl. Sud sur pistes, px : 145 000 F. Brunet, 51400 Prunay. Tél. : (26) 49-14-39.

• Belfort (16 km au N.-E. de) belle propté anc., 2 appts + ch. étage, 2 s. d. b., caves, greniers, gd jard., verger, gar. pr 2 voit., px 30 U. Ecr. Mme Dell, H. de la Truite, Divonne-les-Bns.

• 66-Font-Romeu, gd F2 meublé + cave, chauff. indiv. gaz, sit. pl. Sud. Ecr. Roman, 7, sq. St-Ferréol. Tél. (68) 51-03-67.

• Part. vd gd studio meublé tt cft pl. pied av. jardin, 300 m plage. Ecr. Abegg, 9, pl. J.-Yole, 85160 St-Jean-de-Monts.

• R/880 : mais. de bg, bon état, 5 p. immenses, vastes dépend., jard., habit. immédiat., px 170 000 F. Cab. Giraudeau, 18160 Lignières-en-Berry.

- Vds rég. St-Sauveur (89), ferme 4 p., grenier, granges, écuries, cave voûtée, 3 000 m terr., 250 000 F. T. (26) 45-54-83.
- Les Clays-sous-Bois, 30 mn Montparnasse, imm. récent av. asc., séj., 2 chbres, tt cft, loggia fermée, nbreux aménagements, cave, park. Tél. 462-41-94 ap. 19 h. Tél. : 050-61-66 Fléty-Ann.

hôtels - pensions

- Lullin, Hôtel de la Poste, tél. 10, ski, repos, confort, prix 74-77 F net.

correspondance scolaire

- CM1 mx 36 él. ch. préau ou classe-abri pr repas midi, entre 6 et 30 nov., Paris, quart. Trocadéro, éch. procédé si souhaité. Ec. Ferry 1, 93290 Tremblay-lès-Gonesse. Tél. 932-74-79.
- 16 CE1 cl. rur. Normandie ch. corr. bd mer. Ecr. Ec. La Mesnière, 61400 Mortagne-au-Perche.
- Cl. CM (14 g., 12 f.) ch. corr. Paris, poss. voy., éch. Ecr. Ec. Fort-Lachaux, 2, r. Pâquerettes, 25200 Gd-Charmont. Tél. (81) 94-33-85.
- 2 cl. CM-CE2-22 et CE-CP-14 ch. corr. voy. poss. Ec. publ., 35120 Baguer-Pican.
- CM2 30 él. ch. corr. mer, Alsace. Ecr. Ec. Marie-Curie, bd Europe, 69600 Oullins.
- CM2 23 él., CM1-25, CE2-27, ch. corr. eff. équiv. rég. mont., mer préf. Ecr. éc. f., r. de Charité, 62270 Frevent.
- CM2 33 él. ch. corr. poss. voy., éch. Ec. H.-Wallon, 45400 Fleury-les-Aubrais.

centres de vacances

- J.F. 23, exp. ch. emp. anim. d'int. vac. Noël, fév. Ecr. P.A. n° 612.

divers

• ORGANISME DE SEJOURS LINGUISTIQUES à l'étranger recherche membres de l'enseignement bien introduits dans milieu scolaire, ayant téléphone, pour travail à temps partiel au niveau régional (toutes régions). Bons honoraires. Pour tout renseignements tr. rapidement : LEC, 52, rue de Londres, 75008 Paris.

• CHAMPAGNE José MICHEL, BP 16 MOUSSY, 51200 EPERNAY, à partir de 26 F franco. Tarif sur demande.

• VINS DE BOURGOGNE appellation Givry - rouge 76-77, blanc 77 PARIZE GERARD - PONCEY - 71640 GIVRY Tarif sur demande - Tél. (85) 44-38-80 (petit prop. récoltant, époux d'enseignante)

RELATIONS AMICALES

corresp., renc. sorties, ttes régions, is âges, milieux div. c/3 timbres. RENAISSANCE, B.P. 366, 13 - Marseille-2^e.

IFEC ENSEIGNEMENT PRIVÉ
A DISTANCE (31^e année)
Documentation sur demande
15700 PLEAUX Tél. (71) 40-43-17 (24 h/24)

Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation**



FRANCE 90 F

ÉTRANGER 120 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte
Chèque postal Mandat lettre

Date Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM _____
ADRESSE _____
DEPART. RESIDENCE _____
PAYS (si Etranger) _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion et en recommandé.

ZIPCODE
76 80

Envoi de la facture à NOM _____
ADRESSE _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

Attention ! le bon ne doit pas être utilisé pour se réabonner, mais servir uniquement pour les abonnements nouveaux

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

*Chère lectrice,
Cher lecteur,*

On nous écrit souvent, on nous téléphone souvent pour nous demander comment s'abonner à l'Education.

Eh bien c'est très simple ! Il suffit de remplir le bon ci-contre et de l'envoyer à l'adresse indiquée.

Si vous vous abonnez à titre personnel, vous remplissez seulement la première partie : « Destinataire ».

En ce cas, vous joignez votre règlement.

Si vous désirez une facture, vous devez remplir en plus la partie « Envoi de la facture à... ».

Si vous voulez recevoir la revue en plusieurs exemplaires, n'oubliez pas de le préciser sur le bon à côté de « Date ... Signature ».

Enfin, si pour des raisons administratives, vous devez nous envoyer un bon de commande, soyez assez aimable d'y joindre quand même le bon ci-contre dûment rempli.

*Avec nos remerciements,
F. Silvain*

Perdre sa vie à la gagner?



*Un slogan de mai 68;
une question que se posent
les milliers de jeunes qui,
chaque année, cherchent
un premier emploi.
Quel milieu vont-ils rencontrer?
Pourquoi, comment s'opère
la division du travail?
Vivons-nous réellement
dans une société de loisirs?
C'est à toutes ces questions
que tente de répondre
ce numéro.*

*Egalement dans ce numéro:
le portrait de Madeleine
RENAUD; une étude sur
3 journaux de jeunes:
O.K., JACINTE,
ANTIROUILLE; un reportage
au Centre de Documentation
du C.E.S. de
Montreuil-sous-Bellay,
où les élèves apprennent
à travailler seuls,
avec plaisir...*

RECORD-DOSSIER:
le numéro 8 F (franco de port).
Pour 10 ex. et plus: remise enseignant 20%.

RECORD-DOSSIER pour faire des exposés, lancer des débats, aiguïser ses arguments; pour avoir une vision synthétique d'un sujet.

**UN OUTIL
INDISPENSABLE
AUX ELEVES
DE LA 4^{eme}
A LA PREMIERE.**

BON DE COMMANDE RECORD-DOSSIER N° 20

Pour le (les) recevoir, retournez-nous ce bon, accompagné du règlement correspondant (chèque bancaire ou postal 3 volets, libellé à l'ordre de RECORD-DOSSIER) en écrivant à Marc BAUDRY :
3, rue Bayard 75008 PARIS.

Nom et prénom : _____

Adresse complète : _____

Fonction : _____

désire recevoir _____ exemplaire(s) du n° 20 de RECORD-DOSSIER